# La maltraitance envers les personnes âgées en institution :

Identification des facteurs à son origine

Travail en vue de l'obtention du titre de Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers

Par:

Sudan Mélanie

Promotion 2005-2009

Sous la direction de : Evelyne Progin

Haute Ecole de Santé, Fribourg

Filière soins infirmiers

Le 6 juillet 2009

### Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement Evelyne Progin pour m'avoir suivie pendant l'élaboration de ce travail, ainsi que pour sa disponibilité, ses corrections et ses conseils. Je remercie René Ansias pour m'avoir donné quelques pistes de réflexion concernant les aspects éthiques et déontologiques ainsi que sur la qualité des soins présentés dans ce travail.

Un grand merci également à Gérard Bernet pour avoir pris le temps de corriger l'orthographe et la syntaxe.

# TABLE DES MATIÈRES

1.	Intro	oduction	. p. 2
2.	Prob	lématique	. p. 3
	2.1.	Question	. p.6
	2.2.	Objectifs	. p. 6
3.	Cad	res de référence	. p. 7
		La maltraitance	
	3.2.	La déontologie infirmière	p. 10
	3.3.	Les principes éthiques	p. 11
	3.4.	La qualité des soins	p. 13
4.	Métl	hodologie	p. 14
		Argumentation du devis	_
	4.2.	Déroulement	<b>p.</b> 14
	4.3.	Critères de sélection	<b>p.</b> 14
	4.4.	Critères d'exclusion	p. 15
	4.5.	Résultat des stratégies de recherche	p. 16
		4.5.1. Stratégie 1	p. 17
		4.5.2. Stratégie 2	p. 17
		4.5.3. Stratégie 3	p. 17
		4.5.4. Stratégie 4	p. 17
		4.5.5. Stratégie 5	p. 18
		4.5.6. Stratégie 6	p. 18
5.	Résu	ıltats	p. 18
	5.1.	Les facteurs en lien avec les professionnels	p. 18
	5.2.	Les facteurs en lien avec l'institution	p. 23
		Les facteurs en lien avec les résidants	
	5.4.	Les facteurs en lien avec la société	p. 27
	5 5	Synthàsa das rásultats	n 28

6.	Discussion p.			
	6.1.	Discussion des résultats des diverses recherches	p. 30	
		6.1.1. Les facteurs de la maltraitance	p. 31	
		6.1.2. Les liens entre ces différents facteurs	p. 35	
	6.2.	Impact de la prévention sur la pratique	p. 36	
7.	Con	clusion	p. 37	
	7.1.	Futur besoin de recherches	p. 38	
	7.2.	Points forts et points faibles du travail	p. 39	
	7.3.	Le mot de l'auteur	p. 39	
Bibliographie p.				
Annexe p				
Annexe A : Trames de présentation des recherches retenues				

#### 1. Introduction

A l'heure actuelle avec l'augmentation du nombre de personnes âgées dans la population et de l'espérance de vie, de plus en plus de personnes doivent être placées en institution. Ces personnes sont souvent bien dépendantes ; c'est pourquoi le placement est la dernière solution après avoir eu recours aux différentes aides à domicile existantes. Leurs besoins en soins n'étant plus gérables à la maison, l'institutionnalisation est la dernière issue. La population des établissements pour personnes âgées est souvent dépendante de soins pour les activités de la vie quotidienne et peut également souffrir de déficits physiques et psychiques qui la rendent plus vulnérable à la maltraitance.

La maltraitance apparaît à domicile, mais également dans les institutions au travers du personnel soignant. Cette situation interpelle et est difficile à comprendre au vu de l'image de personnes généralement dévouées que donnent les professionnels des soins dans la société. Néanmoins la maltraitance existe et est de plus en plus médiatisée par des reportages ainsi que par la mise en lumière des cas les plus flagrants. Toutefois, la grande majorité des cas d'abus passe sous silence. Ce travail va chercher à identifier les facteurs de la maltraitance par les soignants et pourquoi ceux-ci ne dénoncent-ils pas les abus dont ils sont les témoins.

## 2. Problématique

En Suisse, comme dans tous les pays industrialisés, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans ne cesse d'augmenter. En effet, selon l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) (2009), au cours du 20 ème siècle, la population des personnes âgées (plus de 64 ans) a progressé de 5,8% à 16,4%. Ces chiffres sont en constante augmentation et vont passer de 16% à 28% en 2050 avec une plus forte croissance chez les plus de 80 ans qui verront leur effectif augmenter de 179% dans les prochains 45 ans (OFS, 2006). Ces chiffres montrent que la population suisse devient de plus en plus âgée. Ce vieillissement de la population est en partie dû à l'augmentation de l'espérance de vie, aux progrès faits par la médecine et à l'arrivée, dans cette tranche d'âge, des enfants du « baby boom ». Mais, qui dit augmentation des personnes âgées dit également augmentation des personnes qui auront besoin de soins et qui vont peut-être devenir dépendantes et devront être institutionnalisées. Si l'on prend en considération toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, indépendamment de leur mode d'habitation, le taux suisse de besoin en soins est situé entre 10 et 11,5%. Ce chiffre s'accroît avec l'âge et arrive à 30% des 85 ans et plus (Höpflinger & Hugentobler, 2006). Cela démontre bien, qu'avec l'âge, les besoins en soins deviennent toujours plus grands et, qu'à un moment donné, le placement se révèle nécessaire. Les établissements médico-sociaux (EMS) sont déjà combles et ont une liste d'attente très importante, suivant les lieux. En Suisse, au cours des quarante dernières années, l'effectif des personnes âgées qui résident dans des institutions a plus que doublé. Ainsi, environ 24% des personnes âgées entre 85 et 89 ans vivent en établissement; pour les personnes dont l'âge est compris entre 90 et 94 ans, la proportion est déjà de 40%; et plus de 58% du groupe 90 ans et plus ont quitté leur domicile privé (Ibid.).

Donner une définition des personnes âgées, population ciblée par ce travail, est difficile car très relative aux différentes représentations de cette notion et de celle de l'âge. L'Organisation Mondiale de la Santé définit une personne âgée à partir de 60 ans. En Suisse, l'âge de 64 ans a été retenu pour certaines prestations comme la retraite. Pour le sens commun, une personne âgée est une personne dont l'âge est avancé et qui présente les attributs physiologiques et sociaux de la vieillesse tels que la société se les représente. En physiologie, le vieillissement est un processus qui débute bien avant d'atteindre un âge avancé – c'est-à-dire dès la naissance – et progresse de manière

inexorable. Il entraîne la modification de nombreuses fonctions organiques et psychiques chez le vieillard. Le vieillissement induit aussi des modifications au niveau social, la retraite, la mort du partenaire, la maladie, etc. (Schäffler & Menche, 2004)

Toutes ces modifications entrainent une baisse d'indépendance chez les personnes âgées qui peut, dans certains cas, aller jusqu'à une impossibilité de rester à domicile. C'est alors qu'elles entrent dans les établissements pour personnes âgées, également appelés établissements médico-sociaux (EMS), foyers ou homes. Ces lieux sont destinés à accueillir des personnes âgées dont l'état de santé exige des soins infirmiers et une surveillance continue (art. 3 de la loi du 23 mars 2000 sur les établissements médico-sociaux pour personnes âgées (LEMS) édicté par le Grand Conseil du canton de Fribourg). La clientèle de ces institutions a perdu son autonomie; elle est donc dépendante de quelqu'un pour certaines activités de la vie quotidienne.

Il y a quelques années, une polémique a fait rage autour de la maltraitance dans les institutions pour personnes âgées (Despont, 1998). En effet, on y décrivait des sévices, des viols, des coups, des violences psychologiques, etc. Cela a permis de mettre en lumière un sujet tabou, « la maltraitance sur des personnes âgées par des professionnels de la santé ». Aujourd'hui, la maltraitance dans les institutions de soins n'est plus à prouver, elle existe comme l'a encore récemment démontré le reportage « Les Infiltrés »<sup>2</sup>, un article dans le quotidien « La Liberté »<sup>3</sup> ainsi qu'un reportage de « Mise au Point »<sup>4</sup>. Dans les années à venir, avec la probable augmentation des personnes âgées dépendantes, le problème sera encore plus aigu. La maltraitance touche en grande partie des personnes très âgées et dépendantes, qui sont donc fragiles et moins aptes à se défendre (Rogez & Cudennec, 2007). Le professeur Robert Hugonot, médecin gérontologue et fondateur du réseau ALMA (Allô Maltraitance des personnes âgées), dit que « toute personne âgée de plus de 60 ans a été, est ou sera au moins une fois la victime de harcèlement ou de maltraitance » (Hugonot, s.d., cité par Aide aux personnes isolées âgées, 2007, p.12). Il est difficile de trouver des chiffres concernant l'ampleur de la maltraitance et cela d'autant plus dans les institutions. Toutefois, une étude sur les

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le concept de maltraitance est défini dans le chapitre 3.1.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Les Infiltrés (22 octobre 2008). *Chronique d'une maltraitance ordinaire* [enregistrement vidéo]. Paris : France 2

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>EMS à Zurich, nouveau cas de maltraitance (3 mars 2009). *La Liberté* 

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Maltraitance dans les EMS (3 mai 2009). *Mise au Point* [enregistrement vidéo]. Genève: TSR1

homes de la région d'Atlanta aux Etats-Unis a démontré que 44% des résidants disent avoir été abusés, 48% disent avoir été traités durement, 38% disent avoir vu d'autres pensionnaires être abusés et 44 % disent en avoir vu d'autres être traités durement (Atlanta Long-Term Ombudsmen Program, 2000, cité par Baker & Heitkemper, 2005). Cela se passe aux USA, mais la même situation se produit également en Europe. En France, seul ALMA donne des chiffres sur l'ampleur du phénomène. En 2007, cette association a reçu 714 appels concernant de la maltraitance avérée en institution. Cela peut paraître peu, mais il faut prendre en considération que ce réseau n'est pas connu de tous et que nombre de personnes âgées n'ont pas les moyens cognitifs ou physiques d'appeler. Dans les études de Marescotti (1998) et de Despont (1998), tous les soignants interviewés disent avoir vu de la maltraitance dans les établissements où ils travaillent. La maltraitance serait donc encore bien réelle; la comprendre est une première étape afin de cerner les difficultés des soignants et pouvoir agir sur celles-ci. La lutte contre la maltraitance fait partie des objectifs des établissements pour personnes âgées et rentre dans les critères de qualité des soins. De gros efforts ont déjà été faits suite à la prise de conscience de ce problème; néanmoins, la maltraitance n'a pas encore disparu. En Suisse l'Académie des Sciences Médicales (2004) a publié des directives et des recommandations à l'intention des institutions de soins de longue durée, « traitement et prise en charge des personnes âgées en situation de dépendance ». Le Service du Médecin Cantonal de Fribourg (2004) a également édicté des directives concernant l'application des mesures limitatives de la liberté d'action et/ou de mouvement. En outre, des directives concernant les gestions des plaintes ont été rédigées par le médecin cantonal et distribués dans toutes les institutions du canton (service du médecin cantonal, 1999, cité par Despont & Klingshirn, 2003). Celles-ci introduisent l'obligation pour les EMS, entre autre de protéger la personne âgée, de traiter les plaintes ou réclamations et selon la gravité de la maltraitance, de la dénoncer aux autorités compétentes.

La maltraitance en institution est un sujet tabou dans la profession soignante, en partie par le caractère inapproprié de ce phénomène. En effet, la maltraitance est contraire au code déontologique de l'infirmière et aux principes éthiques censés guider leurs activités. Alors que les écoles enseignent le « prendre soin » et la « bientraitance » ; sur le terrain, la réalité semblerait tout à fait différente. Dans ce cas, quelle pourrait être la compréhension multiple de la maltraitance exercée par les soignants et pourquoi ne

serait-elle pas plus dénoncée par ceux-ci ? Pourquoi en arriverait-t-on à faire souffrir les résidants alors que notre but premier est de soigner ces mêmes personnes ? Y'aurait-t-il des facteurs en amont qui induiraient de la maltraitance ? La maltraitance sévit dans tous les lieux où des soins sont donnés, où des personnes n'ont pas les capacités physiques ou intellectuelles de se prendre en charge. Ce travail sera axé plus précisément sur les établissements pour personnes âgées. C'est en effet là qu'elle fait le plus polémique, car ce sont les soignants qui exerceraient la maltraitance et cela n'est pas concevable pour la société en général. Récemment, de nouvelles affaires de maltraitance par du personnel soignant ont été révélées dans des établissements en Suisse ; cela est donc encore un sujet d'actualité qui mérite d'être étudié et compris.

## 2.1. Question

Les raisons de la maltraitance exercée par le personnel soignant peuvent être nombreuses et n'imputent pas seulement à la personne elle-même. La compréhension de ce problème pourrait aider les soignants à réfléchir sur leur pratique. Il faut savoir qu'une infirmière qui exerce de la maltraitance n'est pas bien dans sa peau et ressent presque toujours un malaise. Elle ne le fait en général pas volontairement. Pour que les soignants puissent reconnaître des signaux d'alerte de la maltraitance, il faut pouvoir identifier les facteurs à l'origine de cette problématique. La question de recherche sera donc :

Quels sont les facteurs actuels qui favorisent la maltraitance exercée par le personnel soignant envers les personnes âgées en institution ?

## 2.2. Objectifs

Ce travail permettra tout d'abord de mieux comprendre le phénomène de la maltraitance et d'identifier les différents facteurs qui amènent les soignants à devenir maltraitant. C'est un sujet encore tabou dans la profession et il est important de sensibiliser les professionnels et futurs professionnels à cette problématique. Pouvoir en parler et l'exprimer par écrit incitera peut-être les soignants à oser aborder ce sujet. Une revue de littérature permettra de clarifier ce que l'on sait déjà sur ce thème et ainsi permettra d'orienter la prévention de la maltraitance dans les institutions. La question de

recherche se centre plus particulièrement sur les facteurs qui amènent les soignants à devenir maltraitants. En effet, cela reste pour beaucoup incompréhensible et questionnant. Le but de ce travail est donc d'identifier les facteurs à l'origine de la maltraitance des soignants envers les résidants et de comprendre comment agir pour ne pas devenir maltraitant.

#### 3. Cadres de référence

Le choix des cadres de référence sera ici justifié et mis en lien avec la maltraitance. Plus tard, ils seront utilisés dans la discussion afin d'argumenter les résultats obtenus.

#### 3.1. La maltraitance

Afin de mieux comprendre les enjeux autour de la maltraitance et ce qui la compose, une définition de celle-ci s'impose. En effet, c'est un concept difficile à définir et surtout à limiter (Lépine, s.d.). Où commence la maltraitance dans les soins et à quoi correspond-t-elle ?

Selon l'OMS dans son rapport mondial sur la violence et la santé (2002), la maltraitance des personnes âgées est « un acte isolé ou répété, ou l'absence d'intervention appropriée, qui se produit dans toute relation de confiance et cause un préjudice ou une détresse chez la personne âgée » et selon Alter Ego : « Volontaire ou involontaire, réaction à un comportement pénible ou poursuite d'une histoire familiale conflictuelle, la maltraitance est une relation dysfonctionnelle entre des personnes qui ont toutes un rôle à jouer pour améliorer la situation. La maltraitance est un ensemble d'actes – comportements et attitudes – commis ou omis, envers une personne au détriment de son intégrité physique ou sexuelle, morale ou psychique, matérielle ou financière. La maltraitance engendre un tort ou une blessure. Elle constitue une atteinte aux droits fondamentaux et à la dignité de la personne ». Ces deux définitions mettent en évidence la diversité des formes de maltraitance. En effet, le Dr. Renée Sebag-Lanoé (2004), spécialiste en gériatrie et en soins palliatifs, les répertorie ; les violences physiques recouvrent l'ensemble des atteintes corporelles, les violences psychologiques sont essentiellement verbales, les violences financières, les violences civiques lorsqu'il y a

violation des droits élémentaires du citoyen, les violences médicales et médicamenteuses et toutes les formes de négligence. A l'égard des personnes âgées, la violence par négligence est la plus fréquente, mais aussi la plus difficile à identifier. En effet, le simple fait de ne pas prendre en compte les besoins et l'avis de la personne âgée est une négligence (Bonafous, 2005).

Les personnes âgées les plus touchées par la maltraitance sont les personnes les plus dépendantes et les plus handicapées, soit sur le plan physique, soit sur le plan mental, parfois les deux (Heiniger, 2003). Selon ALMA dans un rapport des appels entre 2004 et 2006, 81% des victimes de maltraitance sont des femmes, 13% ont un ou des handicaps et 37% ont des conditions de vie difficiles (ALMA, 2007, cité par Boiffin & Beck, 2008). En effet, ce sont les personnes les plus vulnérables et qui demandent le plus de soins et de prise en charge au personnel soignant. Ce sont également des personnes qui auront plus de difficultés à aller se plaindre, car elles ne seront pas prises en considération à cause de leurs troubles mentaux ou ne pourront pas se déplacer ellesmêmes. De plus, elles sont issues d'une génération qui ne se plaint pas et surtout qui n'en parle pas de peur « d'être punie » ou de subir des représailles. (Rogez & Cudennec, 2007). Les personnes démentes sont souvent les premières victimes de maltraitance, de violence et de manque de respect (Taillens, 1998).

Afin de faciliter les dénonciations de maltraitance par les personnes âgées elles-mêmes, le professeur Robert Hugonot (2004) a mis en place en France le réseau ALMA. Ce sont des retraités, formés à l'écoute et aux différents aspects de la maltraitance des personnes âgées qui répondent à des entretiens téléphoniques. Des référents (psychologues, assistants sociaux, juges, ...) prennent connaissance des cas et jugent de la suite à donner. Ce réseau a été fondé en 1995 avec une nette augmentation des appels d'année en année. La majorité des cas de maltraitance se passe à domicile (70%), mais une partie également dans les institutions (30%) avec principalement des négligences. En Suisse, Alter Ego, créé en 2002 par des professionnels de la santé et du social, vise la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées et la promotion de la dignité et du respect des aînés. Malheureusement, aucune donnée statistique de son activité n'est disponible.

Le phénomène de maltraitance ne doit pas être pris à la légère, car il provoque de graves conséquences pour la victime. En effet la maltraitance peut être à l'origine d'atteintes physiques, telles que fractures, dénutrition, déshydratation, escarres, etc. mais aussi d'atteintes psychologiques comme des souffrances morales, un sentiment de dévalorisation, une perte d'identité et d'estime de soi, un repli, une dépression, un désir de mort ou le suicide (Sebag-Lanoé, 2004).

Du côté des personnes auteures de maltraitance, on peut retrouver les enfants de la personne âgée, les conjoints, les amis, les voisins ou les professionnels de la santé (Busby, 2007). Cela est troublant de savoir que des soignants peuvent devenir maltraitants, car c'est en contradiction avec le rôle et la déontologie du professionnel de la santé qui devrait au contraire « bien traiter ». Chaque membre de l'équipe peut avoir recours à la violence, à des négligences, à des sévices prodigués consciemment ou non. Il faut préciser que la personne maltraitante ne s'en rend pas compte ou que rarement. Elle pense souvent bien faire (Heiniger, 2003) et prétend agir pour le « bien » du résidant (Lépine, s.d.). Cela peut arriver lorsque le professionnel ne réfléchit plus à sa pratique et prodigue les soins machinalement. La maltraitance des personnes âgées est également souvent liée au fonctionnement de l'institution, à ses locaux, à son matériel, à son organisation, etc. Les directeurs d'établissement ignorent souvent ces agissements qui restent tabous et dissimulés par le personnel (Dubreu-Leullier, s.d.).

Rosette Marescotti (1998) a rédigé son mémoire sur les « sévices en institution pour personnes âgées, le silence des soignants », où elle interviewe plusieurs membres du personnel d'un établissement pour personnes âgées. Dans ces différents témoignages, tous parlent de maltraitances connues des membres du service mais sans que personne n'aille jamais les dénoncer. Lorsqu'une personne essaie d'aller en parler, elle se retrouve confrontée aux difficultés liées à l'équipe, à la direction ou à la non-suite des procédures. Marescotti émet plusieurs hypothèses au fait que les soignants restent muets : le poids de l'équipe soignante, la culpabilité du soignant à aller dénoncer un collègue, la peur de la lourdeur administrative et la peur des représailles du soignant maltraitant. Tout cela démontre la difficulté et l'ambivalence des professionnels face à la dénonciation de cas. Cela se passe chez les soignants, mais également chez la personne maltraitée et la famille.

Françoise Taillens (1998) définit la maltraitance par les soignants comme un mode de communication dysfonctionnel qui résulte notamment de l'épuisement professionnel ou de ses connaissances insuffisantes. Despont (1998) et Heiniger (2003) expliquent la maltraitance par la confrontation des soignants avec l'altérité qui provoquerait une réaction de peur face à cet alter ego, reflet de son propre destin, pour en arriver à la question: « quand on aura son âge, sera-t-on comme M. X? ». La mort fait partie intégrante du quotidien des établissements pour personnes âgées et le temps manque aux soignants pour accomplir un processus de deuil car, bien vite, la place du disparu est occupée par un nouveau résidant envers lequel un nouvel attachement sera difficile (Despont, 1998). En effet, bien assimiler les séparations et les nouveaux attachements nécessite du temps. Heiniger (2003) parle également d'un idéal de soins impossible à atteindre. En gériatrie, les soignants s'attachent à des causes perdues, car ces personnes ne se referont pas une santé. Il faut alors redéfinir les priorisés des soins pour pouvoir renoncer à guérir, à sauver et à réhabiliter, mais plutôt accompagner la préparation à la mort. Ils mettent ici en lumière plusieurs causes de la maltraitance et soulèvent la question des origines de celle-ci chez le personnel soignant. Les soignants maltraitants agissent à l'encontre des principes mêmes de la déontologie infirmière et des principes éthiques. Ceux-ci devraient pourtant guider notre activité.

### 3.2. La déontologie infirmière

Le code déontologique du Conseil International des Infirmières (CII) (2006) est un guide pour une pratique infirmière basée sur des valeurs et des nécessités sociales. « Le code de déontologie exhorte à une pratique dont les standards de qualité sont élevés. Dans cet esprit, le code de déontologie est généralement défini comme un recueil contenant les valeurs et les règles d'application morales propres à une profession » (Blondeau, 1999). Il a servi de normes aux infirmières du monde entier dès qu'il fut adopté en 1953 et est régulièrement révisé pour répondre aux réalités des soins infirmiers et de la société.

Le code de déontologie répertorie les grandes valeurs de la profession infirmière et plusieurs d'entre elles interdisent la maltraitance. En effet, il demande aux infirmières de suivre la Déclaration universelle des droits de l'homme qui, dans l'article 5, stipule que « nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou

dégradants ». Ce code demande également de maintenir à jour ses connaissances professionnelles par une formation continue, ceci pour rester performant. L'infirmière devrait respecter les normes de soins et créer un environnement de travail qui favorise la sécurité et la qualité des soins. Pour finir, elle devrait faire en sorte que le personnel de santé adopte des valeurs et des comportements déontologiques professionnels communs. L'importance est mise ici sur le fait que tous les membres du personnel agissent de la même façon et selon les mêmes normes déontologiques. Cela justifierait donc le fait de dénoncer un collègue qui n'agirait pas de la sorte. Si une infirmière suit scrupuleusement ce code, elle ne devrait pas devenir maltraitante. Ce code a été réfléchi dans un souci de qualité des soins pour les patients. L'infirmière a le rôle de le suivre et il doit pouvoir guider sa pratique. Il y a donc probablement des facteurs extérieurs qui amènent à la maltraitance, car elle est rarement uniquement l'œuvre de personnes sadiques.

## 3.3. Les principes éthiques

Le concept de maltraitance fait également référence à l'éthique dans les soins. Selon l'Association Suisse des Infirmières (2003), l'éthique est une science de la morale qui cherche à saisir sous quelles conditions un comportement peut être considéré comme juste, et à définir la frontière entre les comportements moraux et les autres comportements des hommes. L'éthique dans les soins est basée sur quatre principes, que sont l'autonomie, la non-malfaisance, la bienfaisance et la justice. Dans le cadre de la maltraitance, tous ces principes dénoncent le fait de porter atteinte à un patient volontairement ou par négligence et mettent également en évidence la défense des intérêts d'autrui.

Le principe mis en avant en lien avec la prise en charge des personnes âgées est l'autonomie. Celui-ci implique de respecter les personnes en tant qu'individus autonomes ainsi que de reconnaître que leurs choix résultent de leurs convictions et de leurs valeurs personnelles. L'Association Suisse des Infirmières (1994) a défini des normes de qualité pour les soins et l'accompagnement des personnes âgées par rapport à l'autonomie. Celles-ci voudraient que l'infirmière s'engage à établir une relation caractérisée par l'attention et le respect, à connaître et comprendre la vieillesse et à avoir l'aptitude de considérer la personne âgée comme un partenaire. L'infirmière

devrait également prendre du temps pour l'écoute, accorder de l'attention aux demandes et questions, décoder les demandes et les plaintes. Dans un domaine plus spirituel, elle devrait encourager l'expression des désirs, des croyances et des valeurs et accorder toute son importance au passé, au présent et au futur de la personne. Pour un plus grand respect du résidant, l'infirmière devrait également s'informer de ses désirs et habitudes, privilégier la recherche de l'indépendance et l'expression de l'autonomie dans les soins physiques et respecter sa sphère privée. Pour finir, elle devrait s'intéresser à la vie de la personne et aux rôles sociaux et professionnels qu'elle a assumés, soutenir la personne dans la recherche et le maintien de liens sociaux et l'informer sur ses droits et ses obligations.

L'infirmière a donc un rôle important dans le maintien de l'autonomie de la personne âgée et cela sur différentes facettes pas toujours faciles à coordonner avec l'organisation de l'institution. Respecter tout cela est un défi et si ce n'est pas le cas, la maltraitance peut vite se présenter. Ces différents domaines définissent mieux le rôle infirmier en lien avec le principe éthique de l'autonomie. Néanmoins, ils n'éclairent en rien pourquoi une infirmière devient maltraitante si ce n'est qu'elle ne réfléchit pas à sa pratique. Enfin, « bien que les standards de la profession guident les soignants, c'est toujours la personne qui choisit dans l'intimité de sa conscience et qui accomplit le geste » (Blondeau, 1999, p. 153).

La complexité des situations rencontrées dans les établissements pour personnes âgées peut largement égaliser celles rencontrées en soins aigus et cela avec de forts dilemmes éthiques. C'est pourquoi les infirmières travaillant dans ces lieux doivent pouvoir être à l'aise avec cette réflexion ainsi qu'avoir une grande conscience de leur rôle professionnel.

## 3.4. La qualité des soins

L'Association Suisse des Infirmières (1990) a défini des normes de qualité pour la pratique des soins infirmiers en trois standards de qualité.

- Le premier standard veut que les soins donnés aux patients doivent être basés sur des processus de soins. Ils doivent aussi être individualisés, adaptés à la situation et orientés vers les buts du patient. Par là, l'infirmière devrait tout mettre en œuvre pour respecter l'autonomie des patients et pour les soutenir dans leur recherche de solutions. La référence à l'autonomie est à nouveau citée, ce qui démontre son importance dans la lutte contre la maltraitance.
- Le deuxième standard est l'organisation des soins infirmiers qui doit pouvoir assurer la qualité des soins. Chaque service devrait être organisé et dirigé par un infirmier diplômé et formé pour ce poste.
- Le troisième standard est la formation continue et complémentaire du personnel infirmier afin de perfectionner le personnel soignant. Chaque infirmière est responsable de sa formation continue, mais c'est à l'employeur de lui fournir les moyens nécessaires pour ce faire.

Pour finir, le rôle des professionnels par rapport à la qualité des soins se manifeste par leurs respects des normes éthiques et par leurs volontés de développer leurs compétences par l'auto-évaluation, la mise à jour de leurs connaissances et la recherche de nouveaux savoirs infirmiers. Les normes de qualité des soins sont très en lien avec l'éthique et la déontologie, car ils ont été pensés à l'aide de ceux-ci. Des normes de qualité sont présentes dans tous les lieux de soins et le personnel soignant est tenu de les connaître et de les respecter. La maltraitance est donc forcément contraire à ces standards de qualité.

### 4. Méthodologie

## 4.1. Argumentation du devis

Une revue de littérature a été choisie afin de se faire une idée précise de l'état actuel des connaissances et des lacunes concernant le sujet. Ce mode d'analyse va permettre de mettre en lumière la façon dont le sujet (les facteurs de la maltraitance) a déjà été étudié par les auteurs précédents. En effet, savoir dans quelle mesure cela a été traité permettra d'identifier ce qui reste à faire dans le domaine et cernera plus précisément le problème. Le but d'une revue de littérature sera donc de mettre la question de recherche en lien avec ce qui a déjà été fait par le passé.

#### 4.2. Déroulement

Dans le but de répondre à ma question (Quels sont les facteurs actuels qui favorisent la maltraitance exercée par le personnel soignant envers les personnes âgées en institution?), une recherche a été réalisée dans la banque de donnée PubMed de janvier à avril 2009. Plusieurs termes Mesh ont été utilisés afin d'obtenir une sélection d'articles souhaitée. La difficulté principale de cette recherche a été de trouver des articles traitant des facteurs de la maltraitance sans autres biais. Pour cette raison, sur le nombre d'articles sélectionnés par le moteur de recherche, seul quelques articles ont finalement été retenus et certains articles en lien également.

Afin d'aider à la sélection des articles, seules les recherches présentant les critères suivants ont été retenues.

#### 4.3. Critères de sélection

- Articles scientifiques publiés il y a moins de 10 ans
- Langues : français et anglais
- Personne âgée à partir de 65 ans
- Établissement pour personnes âgées ou EMS
- Maltraitance par des soignants

- Études descriptives de la maltraitance, compréhension et recherche des causes
- Critères de validité: les études sélectionnées devaient comporter un résumé, avoir une bonne méthodologie et respecter les règles éthiques. Au vue du peu d'études traitant des facteurs à l'origine de la maltraitance, les articles en lien ainsi que les revues de littérature ont été inclus mais en veillant qu'aucun article de ma sélection ne se trouve déjà dans la bibliographie.

### 4.4. Critères d'exclusion

- Maltraitance infantile
- Maltraitance domestique
- Violence sexuelle plus particulièrement
- Études provenant d'un pays non européen ou non nord américain, Australie excepté
- Détection de la maltraitance aux urgences ou en service hospitalier
- Articles traitant spécifiquement des lois en vigueur
- Violence de résidants à résidants dans les établissements
- Violence sur le personnel soignant
- Articles traitant spécifiquement des mesures de contrainte

# 4.5. Résultat des stratégies de recherche

Les différentes recherches ont été menées avec des mots clés différents, mais toujours avec les limitations suivantes :

Published in the last 10 years, only items with abstracts, English, French, Aged: 65+ years

		Nombre
Mots clés	Résultats	d'études
		sélectionnées
[("Elder abuse"[Mesh]) AND ("Nursing	40	9
homes"[Mesh])]	40	
[("Homes for the Aged" [Mesh] AND	19	7
("Elder Abuse" [Mesh])]	,	
[("Elder abuse" [Mesh]) AND	2	1
("Institutionalization" [Mesh])]	2	1
["abuse by care professionals" AND		
("Malpractice" [Mesh]) AND ("Risk	4	1
factors" [Mesh]) NOT ("Child" [Mesh])]		
[("Attitude of health personnel" [Mesh])		
AND ("Disclosure" [Mesh]) AND	14	2
("Malpractice" [Mesh])]		
[("Elder Abuse" [Mesh]) AND ("Nursing	7	5
Staff" [Mesh])]	,	3

Toutes les études sélectionnées n'ont pas pu être retenues en raison d'un manque de validité méthodologique ou d'un manque d'information répondant à la question de recherche. C'est pourquoi, à la fin du processus de recherche, les articles suivants ont été analysés.

## 4.5.1. Stratégie 1

[("Elder abuse"[Mesh]) AND ("Nursing homes"[Mesh])]

Résultats: 40 articles dont les suivants ont été retenus

- Lindbloom, EJ., Brandt, J., Hough, LD. & Meadows, SE. (2007)
- Luu, AD. & Liang, BA. (2005)
- Erlingsson, CL., Carlson, SL. & Saveman, BI (2006)
- Joshi, S. & Flaherty, JH. (2005)
- Hansberry, MR, Chen, E. & Gorbien, MJ. (2005)

## 4.5.2. Stratégie 2

[("Homes for the Aged" [Mesh]) AND ("Elder Abuse" [Mesh])]

Résultats: 19 articles dont les suivants ont été retenus

- Buzgová, R. & Ivanová, K. (2009)
- Wood, S. & Stephens, M. (2003)

## 4.5.3. Stratégie 3

[("Elder abuse" [Mesh]) AND ("Institutionalization" [Mesh])]

Résultats: 2 articles dont le suivant a été retenu

• Sandvide, A., Fahlgren, S., Norberg, A. & Saveman, BI. (2006)

## 4.5.4. Stratégie 4

["abuse by care professionals" AND ("Malpractice" [Mesh]) AND ("Risk factors" [Mesh]) NOT ("Child" [Mesh])] sans la limite de l'âge.

Résultats: 4 articles dont le suivant a été retenu :

• Barber, C. (2007) article en 5 parties qui ont toutes été incluses en un.

## 4.5.5. Stratégie 5

[("Attitude of health personnel" [Mesh]) AND ("Disclosure" [Mesh]) AND ("Malpractice" [Mesh])]

Résultats: 14 articles dont le suivant a été retenu:

• Ahern, K. & McDonald, S. (2002)

### 4.5.6. Stratégie 6

[("Elder Abuse" [Mesh]) AND ("Nursing Staff" [Mesh])]

Résultats: 7 articles dont les suivants ont été retenus :

- Jogerst, GJ., Daly, JM., Dawson, JD., Peek-Asa, C. & Schmuch, G. (2006)
- Teeri, S., Leino-Kilpi, H. & Välimäki, M. (2006)
  - o Teeri, S., Välimäki, M., katajisto, J. & Leino-Kilpi, H. (2007) article en lien

Au total, ce sont donc 13 articles scientifiques qui ont été obtenus grâce aux 6 stratégies de recherches afin de répondre à la question de cette revu de littérature.

#### 5. Résultats

Après avoir réalisé une analyse des informations récoltées dans les recherches sélectionnées, les résultats mettent en évidence 4 principaux facteurs à la maltraitance des personnes âgées en institution : les facteurs en lien avec les professionnels, les éléments institutionnels, les résidants eux-mêmes et les phénomènes de société. Dans ce chapitre une présentation de chacun des facteurs sera faite de manière approfondie.

## 5.1. Les facteurs en lien avec les professionnels

L'un des principaux facteurs que la plupart des études mettent en avant est le burnout ou l'épuisement professionnel (Buzgová & Ivanová, 2009; Shaw, 1998, cité par Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows, 2007; McCarthy, 1985, cité par Joshi & Flaherty, 2005). Celui-ci aurait une profonde implication dans la maltraitance institutionnelle et impliquerait chez les soignants le développement d'attitudes et de

perceptions négatives (McCarthy, 1985, cité par Joshi & Flaherty, 2005). Selon Buzgová & Ivanová (2009), le burnout serait fréquemment occulté, c'est-à-dire que les soignants atteints s'en rendraient compte lorsque celui-ci est déjà bien avancé. Shaw, 1995, cité par Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows (2007) soutient que les caractéristiques des infirmières qui en viennent à l'abus ont une basse satisfaction de leur emploi et une perte d'immunité face à un environnement difficile. Ces caractéristiques peuvent être mises en lien avec le burnout et entraîneraient une dépersonnalisation des résidants à charges et pour finir de la maltraitance. Le burnout est surtout provoqué par le stress. Celui-ci a également été cité comme facteur débouchant sur des risques d'abus (Foner, 1994, cité par Joshi & Flaherty, 2005; Hansberry, Chen & Gorbien, 2005). Cinq sources de stress ont été identifiées par Foner, 1994, cité par Joshi & Flaherty (2005) : les résidants, les règles bureaucratiques, le fait de valoriser l'efficacité avant les soins de qualité, les relations avec les familles et les collègues de travail. Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows (2007) rajoutent que les soignants ont besoin de temps et d'espace pour prendre de la distance, mais qu'ils n'en ont pas la possibilité et que cela serait également une cause d'épuisement et d'abus.

Un facteur également largement repris par les différents auteurs est le manque de connaissances du personnel soignant par rapport aux soins aux personnes âgées (Buzgová & Ivanová, 2009; Luu & Liang, 2005; Payne & Cikovic, 1995, cité par Joshi & Flaherty, 2005; Barber, 2007; Hansberry, Chen & Gorbien, 2005). Buzgová & Ivanová (2009) parlent du fait que le problème se présente surtout avec les résidants qui posent problème. Les aides-soignantes sont plus souvent accusées de mauvais traitement et Payne & Cikovic, 1995, cité par Joshi & Flaherty (2005) émettent l'hypothèse qu'elles sont plus nombreuses dans les services et qu'elles passent plus de temps avec les résidants mais aussi qu'il y aurait une inadéquation du niveau ou du type de formation qu'elles reçoivent. Un élément également relevé et en lien avec le manque de connaissances est le phénomène de l'âgisme qui définit des préjugés contre les personnes en raison de leur âge, le plus souvent par rapport à des stéréotypes généralisant et caricaturaux. En effet, certains soignants croient que la démence, la confusion, l'irritation ou l'incontinence sont normaux avec l'âge (Joshi & Flaherty, 2005). Ces soignants parlent des personnes âgées comme d'un groupe avec des attributs plutôt que comme des individus spécifiques. Le manque de valeur du personnel de soins

ainsi que le manque de sensibilisation et de compréhension des bonnes pratiques peuvent également contribuer à de l'abus (Clough, 1996, cité par Barber, 2007).

Les facteurs liés à la personne soignante elle-même sont beaucoup décrits par les auteurs. Les histoires personnelles de violence, de maladie mentale ou celles de soignants abusés eux-mêmes et qui ont plus de chance d'abuser à leur tour (Shaw, 1998, cité par Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows, 2007; Clough, 1996, cité par Barber, 2007; Wolf, 1997, cité par Hansberry, Chen & Gorbien, 2005). Shaw, 1998, cité par Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows (2007) et Pillemer & Finkelhor, 1989, cité par Joshi & Flaherty (2005) rajoutent à cela les problèmes de dépendance de drogue ou d'alcool chez le personnel soignant. Le fait d'avoir un casier judiciaire a aussi été relevé comme étant un facteur de risque de la maltraitance en institution par Joshi & Flaherty (2005). Ils encouragent par là à être très prudent lors du recrutement de nouveau personnel. Selon la recherche de Buzgová & Ivanová (2009), les employés mentionnent que les problèmes personnels ou familiaux dégradent la relation avec les résidants et qu'ils leurs arrivent parfois de crier et d'être en colère contre l'un d'eux à cause de problèmes personnels et cela sans le vouloir. Ils décrivent cela comme une tension qui se libère sur les résidants. Pour finir, dans l'étude de Teeri, Leino-Kilpi & Välimäki (2006), les employés temporaires, les jeunes infirmières et le personnel non qualifié étaient signalés par les participants comme étant plus sujets à prodiguer des mauvais traitements. Alors que dans une étude plus récente, ce sont les infirmières plus âgées qui sont moins à même de maintenir l'intégrité psychologique des résidants (Teeri, Välimäki, Katajisto & Leino-Kilpi, 2007). L'hypothèse avancée alors est que les infirmières perdent une certaine sensibilité à reconnaître les problèmes des résidants avec les années, en même temps que leur emploi devient une routine.

Sandvide, Fahlgren, Norberg & Saveman (2006) proposent une toute autre façon d'interpréter le problème de la maltraitance. Dans leur recherche, les infirmières interviewées prennent une position de victimes dans le sens où elles reconnaissent les abus, mais soutiennent que cela se produit contre leur volonté. Les auteurs interprètent le fait de se construire une identité de victime comme un moyen pour les soignants de rendre la situation intelligible et possible à supporter. Cela peut également être un moyen pour eux de pouvoir raconter leurs histoires et résister à la pression institutionnelle. Cette position de victime est renforcée par le fait que les médecins

soutiennent les abus par la prescription de l'usage de contention ce qui, pour les soignants, légalise l'acte. Ils sont alors victimes de ceux qui prennent les décisions. Les auteurs émettent l'hypothèse que cela serait une tentative de se retirer du blâme de la violence et de transférer la responsabilité. Ces mêmes auteurs ont aussi relevé que les infirmières sont exposées à l'exercice du pouvoir. En effet, elles travaillent avec des personnes dépendantes physiquement et/ou psychiquement et cela leur donne une certaine emprise et un pouvoir de décision. Les auteurs rajoutent « qu'il n'y a pas de pouvoir sans connaissances et qu'il n'y a pas de connaissances sans pouvoir. Le pouvoir est produit par les connaissances et les connaissances sont toujours une forme de pouvoir ». Toujours d'un point de vue plutôt psychologique, les abus seraient une réaction émotionnelle ou de self-défense suite à la violence d'un résidant, un individu commet l'acte et l'autre le subit (Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows, 2007; Hawes, 2003, cité par Hansberry, Chen & Gorbien, 2005).

Afin de nuancer un peu cette analyse, il faut rajouter que la plupart du temps, les abus sont commis de manière non intentionnelles et partent en général de bonnes intentions de la part des soignants (Sandvide, Fahlgren, Norberg & Saveman, 2006; Hirst, 2002, cité par Joshi & Flaherty, 2005 ; Erlingsson, Carlson & Saveman, 2006). L'acte abusif serait alors un moyen bien intentionné pour protéger le résidant et donc jugé acceptable par les soignants. A ce moment-là, selon Sandvide, Fahlgren, Norberg & Saveman (2006), la victime est quelqu'un qui ne comprend pas que l'action était nécessaire pour son propre bien. Il faut alors trouver un équilibre entre le sentiment de la nécessité de l'aide et le fait de laisser la personne âgée décider elle-même des services qu'elle veut et peut accepter (Erlingsson, Carlson & Saveman, 2006). Cela est principalement discuté par rapport à l'utilisation des moyens de contention. Hirst, 2002, cité par Joshi & Flaherty (2005), a pu relever dans son étude que l'abus non intentionnel est défini par les infirmières dans les cas où celui-ci n'a pas pour but de blesser et où elles ne se rendent pas compte qu'elles provoquent du mal. L'auteur souligne par là qu'elles ont un manque de conscience que certains comportements constituent de la maltraitance. Néanmoins, il y a quand même une certaine reconnaissance de ce problème dans la profession. La plupart des intervenants auprès des personnes âgées reconnaissent qu'ils peuvent être de potentiels abuseurs (Erlingsson, Carlson & Saveman, 2006). Pour finir, dans l'étude de Teeri, Leino-Kilpi & Välimäki (2006), les infirmières reconnaissent

qu'elles oublient parfois les désirs des résidants pour prendre des décisions en leur nom et qu'elles ne suivent pas toujours une approche axée sur les résidants.

De nombreuses études traitaient également du problème de la non-déclaration des cas de maltraitance. Les auteurs relèvent beaucoup de raisons possibles au fait que les soignants ne signalent pas les abus lorsqu'ils en voient ou en ont écho. Tout d'abord, les soignants ont un manque d'information par rapport aux procédures de signalement des abus (Luu & Liang, 2005; Wolf, 1999, cité par Joshi & Flaherty, 2005; Erlingsson, Carlson & Saveman, 2006). Les soignants ne savent donc pas comment, ni à qui reporter les abus. Dans un même ordre d'idées, les difficultés de compréhension de la définition et des signes de la maltraitance ainsi que de ce que constitue un abus, rendent difficile l'identification de ceux-ci (Krueger & Palterson, 1997, cité par Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows, 2007; Luu & Liang, 2005). Luu & Liang (2005) relèvent également que les infirmières déplorent, d'un côté un manque de temps pour évaluer les risques de maltraitance chez les patients et, d'un autre côté, une volonté de leur part de ne pas être impliquées dans des procédures. Un autre aspect est le manque de courage, la peur et le sentiment d'impuissance (Ahern & McDonald, 2002). Selon ces mêmes auteurs, il faut en effet une certaine assurance pour prendre la parole lorsque l'équipe reste muette, car cela est pris comme une trahison et une violation de la loyauté envers ceux qui se conforment. Le silence est souvent un moyen de se protéger et de protéger les uns les autres à la fois des accusations d'abus et des effets de ces accusations (Barber, 2007). A cause de cela, des soignants qui doutent ou qui manqueraient de preuves pour dénoncer un collègue vont se taire (Krueger & Palterson, 1997, cité par Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows, 2007; Joshi & Flaherty, 2005). A cela s'ajoute la peur des représailles, la peur de perdre son emploi et la conviction de certains soignants que cela ne contribuera pas à arrêter les abuseurs sont autant d'obstacles qui nourrissent le dilemme des soignants à dénoncer ou pas les cas de maltraitance (Ahern & McDonald, 2002; Joshi & Flaherty, 2005). Les soignants sont donc tiraillés par des facteurs internes tels que les croyances et les convictions personnelles et des facteurs externes tels que les contraintes institutionnelles et l'opinion sociale (Ahern & McDonald, 2002) Au final, les soignants sont souvent réticents à dénoncer un collègue et pourtant, cette détection est difficile sans la collaboration des soignants (Luu & Liang, 2005). Erlingsson, Carlson & Saveman (2006) rajoutent à cela que les soignants

ont des difficultés à savoir si la confidentialité doit être respectée ou pas dans ces situations.

#### 5.2. Les facteurs en lien avec l'institution

Le facteur le plus plébiscité dans le domaine institutionnel est la pénurie de personnel ou le faible ratio personnel-résidant (Buzgová & Ivanová, 2009 ; Zimmerman et al., 2002, cité par Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows, 2007; Healthcare commission, 2007, cité par Barber, 2007; Wood & Stephens, 2003; Hawes, 2003, cité par Hansberry, Chen & Gorbien, 2005). Cela a pour conséquence que les soignants font eux-mêmes les soins à la place des résidants pour gagner du temps ou que leurs soins sont précipités et débouchent sur des abus (Buzgová & Ivanová, 2009; Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows, 2007). Dans le même registre, certains auteurs signalent le manque d'infirmières ou de personnel diplômé dans les institutions (Luu & Liang, 2005; Wood & Stephens, 2003; Jogerst, Daly, Dawson, Peek-Asa & Schmuch, 2006). Une importante rotation du personnel soignant a démontré une moins bonne qualité des soins ainsi qu'une augmentation des escarres dans l'étude de Rudman et al., 1993, cité par Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows (2007). Ceci a également été remarqué par Wood & Stephens (2003) qui relèvent des déficits dans les institutions auxquels ils ajoutent les bas salaires et le manque de personnel. Tous ces problèmes sont les conséquences d'un sous-financement des institutions pour personnes âgées qui débouche, pour les employés, sur de basses conditions de travail, du stress et de la frustration (Luu & Liang, 2005). De plus, un environnement stressant peut aussi avoir des répercutions sur les résidants, principalement ceux atteints de troubles cognitifs, tels que la peur, le retrait, les changements négatifs de comportement (Healthcare commission, 2006, cité par Barber, 2007).

Un autre facteur émerge, c'est le travail en lui-même. Si prendre soins des personnes devient une routine pour le personnel, les risques d'abus deviennent grands. Selon Terri, Leino-Kilpi & Välimäki (2006), les résidants ne peuvent plus exprimer leurs désirs en lien avec la satisfaction de leurs besoins en raison d'une routine dans les soins et de l'organisation de la journée difficile à modifier. En outre, en prodiguant les soins dans la routine, les soignants manifesteront de plus en plus un manque d'humanité envers les résidants et négligeront les soins individualisés. Cette même étude et celle de Teeri,

Välimäki, Katajisto & Leino-Kilpi (2007) ont également relevé la frustration et le sentiment d'impuissance des soignants quant à l'organisation des horaires de l'institution, qui serait davantage réglée en fonction des moments principaux de la journée, plutôt qu'en fonction des besoins individuels des résidants. Cela aurait pour conséquence une surcharge de travail pendant l'après-midi où le personnel présent n'a pas le temps de satisfaire tous les désirs des différents résidants en raison d'un manque d'effectif à ce moment de la journée. Il est à relever que le manque de temps peut être une source d'abus et cela a aussi été repris par MacEntee, 2000, cité par Joshi & Flaherty (2005) qui rajoutait le fait de ne pas avoir le temps pour réaliser les petits soins, comme le lavage des dents qui est pourtant si important. Ce même auteur ainsi que Hansberry, Chen & Gorbien (2005) font aussi mention que la charge de soins est un problème dans les institutions. Les employés mentionnaient que, quand l'équipe devient surchargée et débordée, leurs réponses à un résidant dérangeant sont souvent agressives. Pour compléter ce point, ces mêmes auteurs ajoutent que les employés totalisant de nombreuses heures supplémentaires ont plus de risque de commettre des abus.

La philosophie de l'institution peut également favoriser l'apparition de maltraitance. Healthcare commission, 2007, cité par Barber (2007) cite un rapport d'enquête qui affirme que la plupart des modèles de soins utilisés dans les institutions privilégie davantage la dépendance plutôt que la promotion de l'indépendance et l'aide spécialisée est insuffisante pour les personnes dont le comportement pose problème au service. Il fait également référence à un manque de milieu de vie centré sur la personne. Selon le même auteur, le manque de travail interdisciplinaire serait un facteur de mauvais traitement dans le sens où la vision de plusieurs personnes de différentes professions sur un cas difficile permet de mieux se remettre en question par rapport à la prise en charge. Il soutient également que le défaut de communication entre les soignants est un facteur de maltraitance.

Les directions sont aussi impliquées dans le problème de la maltraitance. Leur manque d'intérêt et de soucis, le peu de réglementation et de surveillance peuvent causer des préjudices aux résidants (Luu & Liang, 2005 ; Health care commission, 2006, cité par Barber, 2007 ; Wood & Stephens, 2003). Pour finir, dans l'étude de Jogerst, Daly, Dawson, Peek-Asa & Schmuch (2006), le nombre de rapport signalant des cas d'abus était en corrélation avec le nombre de lits. Donc, plus l'institution est grande, plus le

risque d'abus augmente aussi. Néanmoins, les auteurs interprètent ces résultats en faisant l'hypothèse que dans les grandes institutions, la prise de conscience de la violence serait plus grande en raison des interactions plus nombreuses avec le personnel et les résidants et que ceux-ci ne pourraient pas être isolés, car ils sont en contact avec un grand nombre de personnes.

#### 5.3. Les facteurs en lien avec les résidants

Le point le plus flagrant, et dont pratiquement tous les auteurs parlent comme rendant les résidants vulnérables à la maltraitance, est la démence et toutes ses conséquences, telles que l'agitation, l'agressivité, l'hostilité aux soins, etc. (Buzgová & Ivanová, 2009; Luu & Liang, 2005; Hawes, 2003, cité par Joshi & Flaherty, 2005; Healthcare commission, 2007, cité par Barber, 2007; Erlingsson, Carlson & Saveman, 2006; Wood & Stephens, 2003; Hansberry, Chen & Gorbien, 2005; Teeri, Välimäki, Katajisto & Leino-Kilpi, 2007). Godridge et al., 1996, cité par Joshi & Flaherty (2005) vont plus loin en affirmant que les résidants confus et agressifs sont étiquetés comme « mauvais » et qu'aucun effort n'est fourni pour découvrir ce qui est à l'origine de ces comportements agressifs. Ces comportements perturbants engendreraient sur les soignants un sentiment de provocation auquel ils répondraient par de la violence. Toujours selon les mêmes auteurs, ces personnes recevraient des traitements moins humains et moins respectueux, car ils ont une plus grande dépendance, sont des gens difficiles à soigner et qu'ils sont étiquetés, ce qui a pour conséquence une dépersonnalisation des soins et une exclusion. Dans l'étude réalisée par Wood & Stephens (2003), une forte corrélation a été trouvée entre le score au MMSE (Mini Mental State Evaluation) et la capacité des résidants à identifier des abus sur des vidéos, ainsi que sur leurs connaissances du réseau de protection des personnes âgées. Les personnes démentes sont donc plus vulnérables et n'arriveront pas se manifester de par leurs baisses des fonctions cognitives. Les résidants qui montrent de l'agressivité envers les soignants sont également plus à risque d'abus et de rejet (Pavesa et al., 1992, cité par Hansberry, Chen & Gorbien, 2005) ainsi que ceux qui se montrent hostiles aux soins et dont les désirs son vagues ou contradictoires (Terri, Leino-Kilpi & Välimäki, 2006). Selon Sandvide, Fahlgren, Norberg & Saveman (2006) les victimes qui réagissent par de l'agressivité deviennent alors moins passives et résistent contre l'acte de pouvoir.

En lien avec la démence, le thème de la dépendance revient fréquemment dans les études sélectionnées (Buzgová & Ivanová, 2009; Marshall et al., 2000, cité par Joshi & Flaherty, 2005; Health care commission, 2006, cité par Barber, 2007; Wolf, 1997, cité par Hansberry, Chen & Gorbien, 2005). Une des explications à cela est que la dynamique interpersonnelle entre la victime et l'abuseur se retrouve décalée et que des enjeux de pouvoir sont présents (Marshall et al., 2000, cité par Joshi & Flaherty, 2005). Une autre explication est donnée par Health care commission, 2006, cité par Barber (2007) qui relève un manque de soutien de la culture de l'autonomie par les soignants. Par là, Hansberry, Chen & Gorbien (2005) arrivent à la conclusion que les besoins en soins de certains résidents dépassent les capacités physiques et psychologiques du personnel soignant ainsi que les contraintes en temps. La dépendance fait également référence aux maladies chroniques et aux handicaps que l'on retrouve fréquemment dans les institutions (Luu & Liang, 2005).

A l'inverse des personnes qui réagissent par l'agression, ne pas réagir est également cité comme un facteur induisant de la maltraitance. Les victimes d'abus cherchent rarement de la protection et réagissent souvent avec déni, résignation et acceptation passive (Luu & Liang, 2005). Barber (2007) opte pour une explication d'enjeux de pouvoir pour comprendre cette passivité. Pour lui, la maltraitance arrive lorsque le résidant a abandonné le pouvoir et le contrôle qu'il a sur les membres du personnel soignant, ce qui provoque un déséquilibre des rapports de pouvoir. Néanmoins, si certaines personnes ne réagissent pas à la maltraitance, c'est qu'elles ont de la difficulté à communiquer. Cela a été relevé comme ayant une grande incidence sur l'apparition de maltraitance, surtout chez les personnes handicapées ou démentes (Health care commission, 2006, cité par Barber, 2007). Ces résidants recevraient des soins de moins bonne qualité et les soignants négligeraient davantage la prise en compte de leurs désirs (Terri, Leino-Kilpi & Välimäki, 2006; Teeri, Välimäki, Katajisto & Leino-Kilpi, 2007). Pour finir, le fait d'être relativement isolé des membres de la famille ou d'avoir peu de contacts avec l'extérieur est un facteur de risque (Buzgová & Ivanová, 2009 ; Luu & Liang, 2005). Ce qui peut être problématique, en lien avec l'isolement de la famille, est que beaucoup comptent sur ses membres en cas de problèmes dans l'institution et que très peu de résidants sont capables d'amorcer une démarche de demande d'aide en dehors du cercle familial (Wood & Stephens, 2003).

Parfois, ce sont également les résidants qui sont à l'origine de la non-déclaration des cas de maltraitance par les soignants. Un facteur largement constaté, et qui est pourtant paradoxal, est le fait que les personnes âgées sont réticentes à reconnaître les abus qu'elles subissent, qu'elles ont la croyance que cela est normal et faisant partie des expériences de la vie (Luu & Liang, 2005; Erlingsson, Carlson & Saveman, 2006). Plusieurs raisons ont été avancées par ces mêmes auteurs pour justifier ce comportement; la peur des représailles de la personne qui abuse, la honte et la culpabilité de la personne âgée ainsi que la crainte de perturber sa situation de vie et de perdre des contacts sociaux. D'autres raisons ont été décrites par Luu & Liang (2005) pour expliquer le fait que les résidants ont de la peine à déclarer les abus tels que l'isolement, les problèmes physiques et psychiques et le fait qu'ils soient sous le contrôle de la personne maltraitante et donc qu'ils ne puissent pas demander de l'aide. Parfois, ceux-ci ne parlent pas non plus aux membres de la famille en raison de la honte et de la gêne qu'ils éprouvent ou du manque de soutien de ceux-ci. Pour terminer, l'étude de Wood & Stephens (2003) a démontré que les résidants des institutions pour personnes âgées étaient mal informés des services de protection existants et qu'ils auraient de la difficulté à rapporter la maltraitance et à entreprendre des démarches d'aide sans l'intervention des membres de la famille.

#### 5.4. Facteurs en lien avec la société

Les différents auteurs émettent plusieurs théories, mais une seule est vraiment plébiscitée par tous; il s'agit du problème concernant la définition de la maltraitance. Cette définition est jugée trop vague, imprécise et n'a pas de caractère officiel (Luu & Liang, 2005; Utech & Ganret, 1992, cité par Joshi & Flaherty, 2005; Clough, 1996, cité par Barber, 2007; Erlingsson, Carlson & Saveman, 2006). Ces auteurs se plaignent également de la trop grande variété de définitions différentes qui provoque une difficulté pour déterminer la véritable dimension du problème. Selon Hirst, 2002, cité par Joshi & Flaherty (2005), la définition de la maltraitance ne correspond pas à ce qui se rencontre dans les institutions, elle n'est donc pas utilisable dans les lieux de travail. Dès ce moment-là, la question est de savoir qui décide quels comportements sont qualifiés d'abusifs ou pas et ce qui constitue un abus dans les soins de longue durée (Clough, 1996, cité par Barber, 2007). Spector et al., 2004, cité par Hansberry, Chen & Gorbien (2005) s'interrogent également sur la distinction entre l'abus et la mauvaise

qualité des soins dans les institutions, mais sans proposer des réponses. Ces mêmes auteurs rajoutent que les données concernant la maltraitance institutionnelle sont difficiles à trouver et à interpréter, car cela n'a été que récemment reconnu, et qu'elles sont sujettes à des interprétations culturelles.

Certains auteurs jugent qu'une des principales raisons de l'augmentation de la maltraitance dans les institutions se trouve dans l'évolution de la société moderne qui manifeste un manque de respect pour les personnes âgées (Erlingsson, Carlson & Saveman, 2006). En effet, les personnes âgées ont, à l'heure actuelle, une faible estime dans la société et recevraient, par conséquent, des services de faible qualité avec un minimum de préoccupation pour leur bien-être (Barber, 2007). Tout cela impliquerait un manque de reconnaissance du problème de la maltraitance des personnes âgées dans la société (Luu & Liang, 2005).

## 5.5. Synthèse des résultats

Voici une synthèse des principaux résultats obtenus dans les différents facteurs mis en évidence.

Les facteurs en lien avec les professionnels font ressortir principalement que le burnout, ou épuisement professionnel, est lié à une basse satisfaction de l'emploi et à une perte d'immunité face à un environnement difficile. Le stress ainsi que le besoin de temps et d'espace pour les soignants impossible à prendre, sont également liés au problème du burnout. Un autre facteur largement mis en évidence est le manque de connaissances et l'âgisme en lien avec une mauvaise formation du personnel. Les histoires personnelles des soignants sont aussi mises en cause. Les maladies mentales, les dépendances de drogue ou d'alcool et le fait d'avoir un casier judiciaire seraient un facteur conduisant à la maltraitance ainsi que les problèmes personnels ou familiaux. Pour finir, une étude a révélé des aspects singuliers, comme la position de victime que prennent les soignants pour rendre la situation intelligible et possible à supporter ou pour pouvoir raconter leur histoire. Cette position de victime serait également un transfert des responsabilités. Cette même étude suggère que les infirmières sont exposées à l'exercice du pouvoir qui leur donnerait une position dominante sur les résidants. Enfin, le fait que la maltraitance soit une réaction émotionnelle ou de self-défense face à la violence d'un résidant est

aussi envisagée. En ce qui concerne le problème de la non-déclaration des cas de maltraitance par les soignants, les principales raisons seraient le manque d'information sur les procédures, le manque de courage par rapport au poids de l'équipe à laquelle il faut se conformer et la peur des représailles ainsi que la perte de son emploi.

Dans les facteurs institutionnels, l'accent est mis sur la pénurie de personnel et le manque d'infirmières diplômées dans ces lieux. Tout cela serait une conséquence d'un sous-financement des instituions pour personnes âgées qui entraînerait de basses conditions de travail et donc une plus grande rotation du personnel. L'organisation des services et des soins a également été mise en cause par l'importante charge de travail, le manque de temps pour les soins, l'organisation des horaires et une routine dans les soins. Pour finir, la philosophie des institutions peut être un facteur par le manque d'un milieu de vie centré sur la personne et par un défaut de travail interdisciplinaire. Le manque d'intérêt de la direction sur le sujet de la maltraitance a également été relevé. Pour les facteurs des résidants le principal élément est la démence et toutes ses conséquences, en particulier l'agressivité de certaines personnes. Aussi, en lien avec la démence, le problème de la dépendance est fréquemment signalé. Certains résidants auraient des besoins en soins qui dépasseraient les capacités des soignants. A l'inverse, le fait que les résidants victimes de maltraitance ne réagissent pas, restent passif face à la violence serait également une cause qui encouragerait les soignants à continuer leur pratique. Dans un même sens, l'isolement par rapport aux membres de la famille est également mis en lumière. L'attitude des résidants peut être une raison de la nondéclaration des cas d'abus par le personnel soignant, cela par le fait que ceux-ci ne reconnaissent pas l'abus, par peur des représailles, par honte ou culpabilité. Les résidants seraient également mal informés sur leurs droits et sur les procédures de déclaration des abus.

Enfin les facteurs en lien avec la société se regroupent principalement autour de la définition de la maltraitance qui est jugée trop vague, trop multiple et contradictoire. Elle ne correspondrait pas à ce que l'on retrouve dans les institutions. L'évolution de la société moderne est également mise en cause. Il y aurait actuellement un manque de respect pour les personnes âgées et un manque de reconnaissance du problème de la maltraitance.

#### 6. Discussion

Dans ce chapitre, la qualité des résultats et leurs implications pour la pratique seront analysées et discutées afin d'un évaluer la pertinence.

#### 6.1. Discussion des résultats des diverses recherches

Au total, treize articles ont été retenus et analysés pour faire cette revue de littérature. Huit recherches avaient un type d'étude qualitative cela en incluant les orientations phénoménologiques et exploratrices portant toutes sur des échantillons différents pour chaque recherche. Deux études qualitatives avaient une orientation un peu différente et portaient sur un sondage et une analyse narrative. Le nombre des participants a varié de 27 à 598 ce qui fait un grand écart. Cinq études étaient des revus de littérature dont deux n'ont pas mentionné le nombre de recherches utilisées ; quant aux trois autres, un total de 64 à 99 sources ont été incluses.

Toutes les études ne traitaient pas spécifiquement de la maltraitance en institution. Deux parlaient de manière générale de la maltraitance exercée par des professionnels sur des personnes âgées. Néanmoins, comme les résultats étaient semblables et englobaient aussi cette problématique, ces études ont été prises en compte. La priorité dans la sélection des recherches portait sur une bonne qualité méthodologique mais, au vue du peu de recherches disponibles sur les facteurs amenant à la maltraitance, des adaptations ont dû être faites. Les différentes études ont principalement été retenues à cause de leurs résultats intéressants par rapport à la question de recherche. Dans la plupart des études sélectionnées, les considérations éthiques ont été prises en compte, c'est-à-dire que les participants ont dû donner leur accord pour participer, que l'anonymat était respecté et que la possibilité était laissée de sortir de l'étude à tout moment. Toutes les recherches ont utilisé une interview et/ou un questionnaire afin de faire la récolte de données. La population cible était principalement composée des personnes âgées ; les interviews ont donc été largement plébiscitées. En effet, les personnes âgées en institution ne sont généralement plus capables de remplir un questionnaire. De plus, cet aspect a également limité la sélection des participants aux interviews, car ceux-ci devaient pouvoir comprendre les questions et tenir un discours cohérent. Cela a pu biaiser de nombreuses études, car les principales victimes de la maltraitance sont souvent les personnes les plus dépendantes ou avec des déficits cognitifs et celles-ci n'ont, de ce fait, pas pu prendre part aux différentes recherches. Un autre biais possible est que la plupart des échantillons ont été sélectionnés par le personnel soignant. Les auteurs citent aussi comme limite que, lors des interviews des soignants, ceux-ci ont pu dire ce qu'ils voulaient et qu'aucun moyen n'est disponible pour vérifier ces dires.

#### 6.1.1. Les facteurs de la maltraitance

Ce point tentera d'exposer quelques pistes pour une prévention de la maltraitance en institution et fera des liens avec les cadres de références choisis. Deux études mentionnent, en effet, l'importance d'inclure les causes dans les mesures de prévention et d'intervenir sur ceux-ci (Buzgová & Ivanová, 2009; Coyne, Reichman & Berbig, 1993, cité par Hansberry, Chen & Gorbien, 2005)

Dans les études sélectionnées, 4 principaux facteurs sont ressortis : les facteurs liés aux professionnels, à l'institution, aux résidents et à la société. Des éclairages, par rapport au fait que la maltraitance reste dans le silence ont aussi été réalisés.

Un des facteurs importants en lien avec les professionnels qui amènerait à la maltraitance est le burnout. Il est assez aisé de comprendre que les conséquences du burnout telles qu'une perte du sens de son travail, une déshumanisation de la relation à l'autre et une diminution de l'accomplissement personnel entrainent dans leur sillage des risques d'abus et de maltraitance. Les normes de qualité voudraient que les soins soient individualisés, orientés vers les buts des résidants et recherchent l'autonomie de ceux-ci, mais cela devient forcément difficile lorsque le soignant souffre de burnout. Celui-ci est largement présent dans les soins et les différentes institutions devraient évaluer le niveau de burnout des employés et faire de la prévention par des groupes de soutien et d'écoute, par exemple (Pillemer & Moore, 1989, cité par Joshi & Flaherty, 2005; Mittelman et al., 1995, cité par Hansberry, Chen & Gorbien, 2005). Braun, 1997, cité par Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows (2007) affirme que la résolution des conflits et la formation du personnel à la gestion du stress, participeraient à la baisse des abus et à l'augmentation de la satisfaction au travail.

Un second aspect qui a révélé toute son importance dans les facteurs de la maltraitance est le manque de connaissances. Les soins aux personnes âgées peuvent paraître simples, néanmoins ils comportent bien quelques spécificités en grande partie dues aux polypathologies, aux troubles cognitifs, aux processus de sénescence et à la fin de vie. La déontologie et les normes de qualité demandent à l'infirmière, ainsi qu'à tout le personnel soignant, quel que soit son statut, de maintenir constamment à jour ses connaissances professionnelles, à savoir par là, une formation sur la maltraitance, sur le vieillissement et sur les soins aux personnes âgées. En outre, les infirmières sont responsables de leur formation continue mais ce sont les employeurs qui doivent leur fournir les moyens nécessaires pour y parvenir.

L'histoire personnelle des soignants est également un facteur de l'apparition de la maltraitance. Mais cela va à l'encontre de la déontologie qui voudrait que les infirmières aient une conduite personnelle qui honore leur profession. Le système de recrutement du personnel est alors montré du doigt, où un tri plus sévère devrait être effectué (Joshi & Flaherty, 2005; Sullivan & Beech, 2002, cité par Barber, 2007; Erlingsson, Carlson & Saveman, 2006). Malgré tout, le recrutement dans les institutions pour personnes âgées est difficile, car relativement peu de soignants ont envie de travailler dans ce milieu, surtout à cause de la mauvaise image que reflètent ces établissements. Le regard de la société et des professionnels sur le travail en institution pour personnes âgées n'est en général pas valorisant. En effet, les infirmières se sentent souvent « dégradées » par leurs collègues travaillant en soins aigus (Heiniger, 2003). Ceux-ci pensent que le rôle de l'infirmière n'est pas mis en valeur, peut-être du fait que, dans ces lieux, le rôle n'est plus de guérir, mais d'accompagner les dernières années de vie.

Sandvide, Fahlgren, Norberg & Saveman (2006) pensent que les infirmières sont exposées à l'exercice du pouvoir qui leur donnerait une position supérieure sur les résidants. Avoir du pouvoir est une chose, mais avoir du pouvoir pour faire du mal en est une autre. En effet, les soignants pourraient utiliser ce « pouvoir » à des fins plus éthiques comme dans la non-malfaisance, en prévenant ou en supprimant ce qui cause le mal ou dans la bienfaisance, en aidant les résidants à obtenir ce qui leur est bénéfique et en les protégeant et en défendant leurs intérêts. Buzgová & Ivanová, (2009) soutiennent, quant à eux, que favoriser une bonne relation entre les soignants et les résidants permet une diminution des risques de violence et une augmentation du respect mutuel. Ce

même auteur, ainsi que Benton, 1991, cité par Hansberry, Chen & Gorbien (2005) suggèrent que les soins devraient se baser le plus possible sur l'éthique. En effet, la manière dont les infirmières répondent à un dilemme éthique affecte significativement les standards de soins.

Pour finir, en lien avec la déclaration des cas de maltraitance dans les institutions, les différents auteurs ont relevé le manque d'information du personnel soignant relatif aux procédures. En effet, celui-ci a besoin de savoir à qui et où déclarer un cas de maltraitance (Wolf, 1999, cité par Joshi & Flaherty, 2005). L'équipe a également un rôle très important et le fait de ne pas se conformer aux restes du groupe est vécu comme une trahison (Ahern & McDonald, 2002). A cela, ces mêmes auteurs répondent que les infirmières qui choisissent de ne pas « tirer la sonnette d'alarme » doivent comprendre que le motif de l'alerte n'est pas de causer des problèmes, mais d'adopter la foi en la défense des intérêts des patients. Le code de déontologie intervient également à ce niveau en demandant aux infirmières de faire en sorte que tout le personnel de santé adopte des valeurs et des comportements déontologiques professionnels communs. Donc, cela justifie de dénoncer une personne qui n'a pas cette attitude.

Les facteurs de compréhension de la maltraitance en lien avec l'institution sont principalement centrés sur les conséquences d'un sous-financement des institutions pour personnes âgées. En effet, la pénurie de personnel, le manque de personnel diplômé, de bas salaires entraînent de basses conditions de travail, de la frustration et, de ce fait, une grande rotation du personnel. Tous ces problèmes n'incitent pas les soignants diplômés à s'engager et du personnel de moins bonne qualité prend alors leurs places. Peu de moyens sont proposés pour prévenir cette facette de la maltraitance. Toutefois, Buzgová & Ivanová, (2009) incitent les établissements à avoir des moyens de contrôle et de surveillance de la maltraitance, ainsi qu'une structure organisationnelle dans les cas de déclaration. Faire des visites d'autres institutions, procéder à une rotation des équipes dans les services difficiles et soutenir le plus possible les initiatives des collaborateurs sont également proposés par Teeri, Välimäki, Katajisto & Leino-Kilpi (2007). Les institutions sont tenues de respecter les normes de qualité et d'offrir au personnel les moyens de fournir des soins adéquats. Toutefois, sur ce point, les soignants n'ont que très peu d'influence.

Quant aux facteurs en lien avec les résidants eux-mêmes, les personnes démentes ou très dépendantes se sont révélées être plus vulnérables à la maltraitance. Toutefois, si les soignants respectaient scrupuleusement leurs principes éthiques, ils verraient que toute personne doit être respectée en tant qu'individu autonome, quel que soit son état de santé. L'infirmière devrait alors établir une relation respectueuse même avec ces personnes et s'informer de leurs désirs et habitudes afin de rechercher l'indépendance et l'expression de l'autonomie dans les soins. Mais, malheureusement, ce sont des personnes chez qui les abus passeront davantage inaperçus, car elles n'iront pas se plaindre ou, du moins, n'en auront pas la possibilité. C'est pour cela qu'il est important d'informer et sensibiliser les résidants et les membres de la famille aux procédures de déclaration des abus (Amo & Rowe, 2000, cité par Joshi & Flaherty, 2005). En effet, la passivité des personnes âgées face aux abus peut encourager le soignant maltraitant à continuer. L'isolement par rapport aux membres de la famille a aussi été relevé comme influençant la maltraitance. Dans ce contexte, les soignants doivent être attentifs à l'évolution des besoins des résidants et à la qualité des soins reçus et repérer ainsi les signes d'abus (Luu & Liang, 2005). C'est ce que le principe d'autonomie aimerait faire comprendre en demandant de définir les objectifs des résidants et d'agir en conséquence. Par rapport à la non-déclaration, les résidants ne reconnaissent parfois pas les abus par peur des représailles, par honte ou par culpabilité. Wood & Stephens (2003) ont démontré qu'ils n'ont pas les connaissances et les informations pour le faire. La détection de la maltraitance doit alors devenir une routine pour les soignants (Jogerst, Daly, Dawson, Peek-Asa & Schmuch, 2006). De plus, le principe de l'autonomie demande aux infirmières d'accorder de l'attention aux demandes et questions, ainsi que de décoder les plaintes des résidents. Cela est donc de leur devoir de prendre en considération les accusations qu'ils émettent.

Les facteurs de la maltraitance, en lien avec les problèmes de société, se focalisaient principalement sur la définition de la maltraitance, ainsi que sur la différence entre mauvaise qualité des soins et maltraitance. Cela reste une grande question à laquelle les études ne donnent pas de réponse. L'évolution de la société moderne a également été montrée du doigt en relevant la faible estime portée aux personnes âgées. Par là, ces mêmes auteurs militent en faveur d'une évolution de l'attitude à l'égard des aînées et de l'éducation des enfants à la morale et au respect de cette population. Ils espèrent également que les Etats orientent davantage leurs dépenses vers les soins aux personnes

âgées. Les informations à la population se font de plus en plus par la médiatisation des cas de maltraitance et par des reportages. Tout cela devrait entraîner une prise de conscience de la société. Néanmoins, cette évolution, si elle se fait, arrivera très lentement. Donc, les soignants qui travaillent dans ce milieu devraient le faire par choix, mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas. En effet, pour le moment, le regard de la société et des professionnels sur le travail en institution pour personnes âgées n'est en général pas valorisant. Les infirmières se sentent souvent « dégradées » par leurs collègues travaillant en soins aigus. Ceux-ci pensent que le rôle de l'infirmière n'est pas mis en valeur peut-être à cause du fait que dans ces lieux, le rôle n'est plus de guérir mais d'accompagner les dernières années de vie. Le rôle des soignants, dans ce contexte, est tout d'abord d'avoir conscience du fait qu'eux-mêmes peuvent être maltraitants et osent en parler. Il faudrait également davantage sensibiliser les futurs professionnels à la problématique de la maltraitance et du travail en institution.

En résumé, on peut constater que la maltraitance provoque de grands débats éthiques pour savoir si cela est tolérable dans telles ou telles situations. Cette réflexion éthique se base sur les quatre principes édictés par l'Association Suisse des Infirmières enseignés dans les hautes écoles. Néanmoins, l'utilisation de cet outil devrait se faire également sur le terrain avec une réflexion autour des situations qui posent problèmes. Le mieux serait de faire cela en interdisciplinarité, afin d'améliorer la collaboration et d'apporter un meilleur panel de solutions. On constate également que la prévention de la maltraitance est un défi de chaque instant et suscite une remise en question constante de la pratique soignante.

## 6.1.2. Les liens entre ces différents facteurs

En procédant à l'analyse, il ressort que certains facteurs pouvaient être liés et que, pour finir, cela s'apparente à un cercle vicieux. Les contraintes budgétaires des institutions provoquent des restrictions sur le personnel et sur le matériel, ce qui va induire chez les soignants une augmentation de la charge en soins ainsi que de basses conditions de travail. Les contraintes institutionnelles, par rapport à l'organisation, vont aussi avoir une influence sur les soignants par une augmentation du stress et une difficulté à prendre en compte les désirs des résidants. Le stress des soignants va également entraîner, sur les résidants ayant des troubles cognitifs, des réactions d'agressivité, car

les soignants auront du mal à tenir compte du rythme de ceux-ci. Les facteurs sociaux ont aussi un fort impact sur les soignants. La mauvaise image de la société vis-à-vis des personnes âgées peut retenir des infirmières diplômées à venir travailler dans ce milieu, reste alors les personnes sans formation qui ne trouveraient pas d'embauche ailleurs.

# 6.2. Impact de la prévention sur la pratique

La prévention de la maltraitance devrait intervenir à plusieurs niveaux. Toutefois, les soignants ne peuvent pas avoir un impact partout. L'institution a un grand rôle à jouer dans la prévention de la maltraitance, afin de donner aux soignants un terrain propice aux soins centrés sur la personne. Les infirmières ont, quant à elles, le rôle d'être très attentives à l'évolution des besoins des résidants. Il faudrait pour cela qu'il y ait un système de référence mis en place dans les services afin que les soignants puissent se concentrer plus précisément sur certains résidants et aller plus profondément dans la relation avec ceux-ci. Ils pourraient par ce biais mieux identifier leurs besoins et devraient les réévaluer régulièrement. Les soignants ont également un grand rôle d'information à jouer. En effet, à l'entrée d'un nouveau résidant, l'infirmière devrait présenter à celui-ci et à sa famille le réseau mis en place afin d'exprimer leurs besoins et leurs éventuelles plaintes. Dans les moyens de prévention cités par les auteurs, la résolution des conflits et le fait de favoriser une bonne relation entre soignants et résidants ne sont pas plus explicités (Braun, 1997, cité par Lindbloom, Brandt, Hough & Meadows, 2007; Buzgová & Ivanová, 2009). Néanmoins, passer plus de temps avec les résidants, afin de mieux les connaître et s'intéresser à ce qu'ils sont, peut favoriser une bonne relation. Benton, 1991, cité par Hansberry, Chen & Gorbien (2005) met en évidence le fait de baser davantage les soins sur une éthique professionnelle. En effet, l'éthique et la déontologie infirmière précisent les grands principes et les normes pour des soins infirmiers de qualité. Les infirmières ont d'ailleurs le devoir de les suivre. L'éthique et la déontologie sont enseignées dans les écoles mais, par la suite ne sont plus vraiment appliqués dans les soins et ceci est une lacune. Les soignants devraient davantage se référer à ces textes lorsque des situations complexes se présentent.

Concernant la non-déclaration des cas d'abus par les soignants, les différents auteurs n'ont pas vraiment de solutions, à part informer les soignants ainsi que les résidants aux procédures de signalement (Wolf, 1999, cité par Joshi & Flaherty, 2005; Wood &

Stephens, 2003). Il y a surtout à fournir un gros travail de reconnaissance du problème dans les institutions par les soignants eux-mêmes. En effet, tant qu'ils croiront que la maltraitance ne se passe pas chez eux mais ailleurs, ils ne pourront pas se rendre compte du problème. La maltraitance est encore un sujet difficile à aborder avec les soignants, car cela touche à leur pratique et relève d'une faute professionnelle. Néanmoins, il serait judicieux de pouvoir aborder ce thème avec les équipes autour d'une discussion, afin de les sensibiliser, mais sans que cela ait un caractère jugeant.

#### 7. Conclusion

A partir de la question de recherche (quels sont les facteurs qui favorisent la maltraitance exercée par le personnel soignant envers les personnes âgées en institution?), une réponse a pu être donnée à partir des connaissances actuelles. Quatre principaux facteurs sont ainsi ressortis en lien avec les professionnels, l'institution, les résidants et la société. Ces résultats permettent de mieux comprendre pourquoi la maltraitance survient dans les institutions et pourquoi il ne faut surtout pas mettre toute la faute sur les soignants. Les facteurs dominants sont le burnout, le manque de connaissances et les histoires personnelles des soignants. Les institutions sont également mises en cause au niveau de la pénurie de personnel, du manque d'infirmières diplômées, de l'organisation des horaires, de la charge de travail ainsi que de certaines philosophies. Parfois, l'attitude des résidants peut également induire de la maltraitance en cas de démence, de dépendance et par le fait de ne pas réagir à l'agression. Pour finir, l'évolution de la société moderne et le manque de reconnaissance de la maltraitance a été mis en évidence.

Une certaine cohérence a pu être établie entre les différents auteurs, ce qui renforce la validité des résultats. De plus, les résultats concordent avec les articles et témoignages utilisés afin de définir le concept de la maltraitance en début de travail.

Les facteurs générant de la maltraitance peuvent donc être très variés et impliquent beaucoup de domaines différents. La prévention de ce problème devrait alors se faire sur plusieurs fronts. Il y a surtout un gros travail de reconnaissance du problème à effectuer par les soignants et la société en général. Cela devrait être abordé dans les

écoles de manière plus approfondie car, si ce travail montre du doigt les établissements pour personnes âgées, il en va certainement de même dans les milieux hospitaliers. L'utilisation de la déontologie et de l'éthique devraient également être davantage travaillées dans les écoles avec des exercices sur des situations concrètes, que les élèves pourraient rencontrer sur le terrain. Si les étudiants acquièrent l'habitude de travailler avec ces outils, une fois diplômés, ils seront certainement plus à même de les utiliser.

#### 7.1. Futur besoin de recherches

La recherche sur la maltraitance est un sujet relativement récent et encore peu étudié. Pour avoir un bon aperçu de l'ampleur du problème, des recherches devraient être menées en Suisse. En effet, très peu d'études ont été réalisées dans notre pays et cela est une lacune. Des rapprochements avec ce qui a été effectué dans d'autres pays peuvent être néanmoins établis ; le système de santé et des valeurs n'étant pas les même d'un pays à l'autre. En Suisse, des recherches quantitatives seraient importantes afin de pouvoir bénéficier de chiffres. Des recherches qualitatives centrées sur les soignants seraient également utiles, afin de vérifier les liens faits avec les différents autres pays et comprendre ce dont les soignants ont besoin en Suisse.

Le problème du silence des soignants face à la maltraitance est encore très peu documenté et mériterait que l'on y attache de l'importance. La prévention des abus passe par une bonne détection des cas. Comprendre pourquoi les soignants ne signalent pas ce problème est donc important.

Il faudrait également évaluer quelles sont les mesures de prévention les plus efficaces afin de pouvoir cibler les actions en fonction des priorités. Mais, avant cela, il faudrait comprendre quels sont les facteurs qui amènent à la maltraitance et c'était le but de ce travail. De nombreuses pistes de compréhension sont tracées; il serait maintenant intéressant de pouvoir aller plus en profondeur dans leur explication.

## 7.2. Points forts et points faibles du travail

Pour conclure ce travail, une évaluation des points forts et des points faibles de celui-ci va être réalisée.

Tout d'abord, un des points forts au niveau méthodologique a été la bonne qualité de la plupart des recherches sélectionnées qui comportaient toutes un résumé, une introduction, une explication de la méthodologie, des résultats, une discussion et une conclusion. De plus, il y avait une certaine cohérence entre les résultats des différentes recherches, ce qui démontre la pertinence de celles-ci. Un large panel de facteurs de la maltraitance a ainsi pu être établi. Dans les points négatifs concernant la méthodologie, aucune étude n'a été réalisée en Suisse, mais dans des pays comme la République Tchèque, l'Australie, la Suède, la Finlande et pour la grande majorité, les USA. La question est alors de savoir si les facteurs sont les mêmes en Suisse que dans ces pays qui n'ont peut-être pas les mêmes valeurs et la même culture qu'en Suisse. Néanmoins, au vu de la cohérence des résultats dans ces différents pays, pourquoi est-ce que cela serait différent en Suisse? Pour terminer, beaucoup de facteurs étaient décrits, mais peu étaient vraiment approfondis. De ce fait, pour certains points, des éclairages supplémentaires auraient été souhaitables.

# 7.3. Le mot de l'auteur

Le choix de ce thème a été motivé par des situations que j'ai moi-même vécues dans un service de psychogériatrie où je travaillais en tant que remplaçante de vacances. J'ai en effet pu observer des gestes brusques, des paroles déplacées, des moqueries et des négligences de la part de certaines infirmières et aides-soignants. Ces situations m'ont beaucoup donné à réfléchir. Je me suis surtout questionnée sur ce que je devais entreprendre face à ce genre de situation. Après avoir pu parler avec de jeunes diplômées ASSC (Assistantes en Soins et Santé Communautaire), je me suis rendu compte qu'elles aussi avaient remarqué certaines pratiques mais qu'elles n'osaient pas en parler, de peur de perdre leur place ou d'être rejetées par l'équipe. En réalité, je me suis aperçue que moi-même je ne savais pas quoi faire, à qui le dire et comment le dire ? Pour finir, j'avoue ne rien avoir fait et par conséquent avoir participé à cette maltraitance. Toutes ces questions sont à l'origine de ce travail.

La réalisation de cette revue de littérature m'a permis de comprendre les enjeux autour du problème de la maltraitance et il est vrai que je retrouve un certain nombre d'élément dans mon expérience. Bien sûr, ce travail ne prétend pas donner des solutions, mais permettrait, je pense, de sensibiliser les soignants à ce problème, et comme moi, de les faire réfléchir à leurs pratiques. Dans mon futur professionnel, je vais souvent être amenée à côtoyer des personnes âgées. Je vais alors certainement être plus attentive à leurs besoins et être vigilante par rapport à la qualité des soins qu'ils reçoivent. Je vais peut-être également faire profiter l'équipe de mes connaissances acquises si des cas difficiles se présentent.

Pour finir, je déclare avoir réalisé ce travail moi-même, conformément aux directives. Les références utilisées dans le travail sont nommées et clairement identifiées.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

#### Livres:

Blondeau, D. (1999). Éthique et soins infirmiers. Canada : les presses de l'université de Montréal.

Dubreu-Leullier, P. (s.d.) Quand ceci explique cela. IN Gineste, Y. (Ed) (2004). *Silence, on frappe... de la maltraitance à la bientraitance des personnes âgées* (pp. 103 – 131) Milly-la-Forêt : Animagine

Höpflinger, F. & Hugentobler, V. (2006). *Soins familiaux, ambulatoires et stationnaires des personnes âgées en Suisse, Observations et perspectives*. Chêne-Bourg: Editions Médecine & Hygiène.

Hugonot, R. (s.d.) Le réseau Alma: Allô Maltraitance. IN Gineste, Y. (Ed.) (2004). Silence, on frappe... de la maltraitance à la bientraitance des personnes âgées (pp. 203 – 213) Milly-la-Forêt : Animagine

Lépine, N. (s.d.) Maltraitance, bientraitance en institution : de quoi traite-t-on ?. IN Gineste, Y. (Ed) (2004). Silence, on frappe... de la maltraitance à la bientraitance des personnes âgées (pp. 177 – 200) Milly-la-Forêt : Animagine

Schäffler, A. & Menche, N. (2004). *Anatomie, physiologie, biologie* 2è édition. Paris : Maloine

## **Articles:**

Aides aux personnes isolées âgées. (2007). En 2007, les acteurs de la maltraitance des personnes âgées. *Gérontologie*, 143, 11-20.

Boiffin, A. & Beck, H. (2008). De quelques termes utiles dans l'écoute de la maltraitance. *Gérontologie*, 146, 34-41.

Bonafous, M. (2005). Gériatrie : comment le cadre de santé peut-il prévenir la maltraitance ? *Objectif soins*, 135, II-VI.

Busby, F. (2007). Alma, à l'écoute de la maltraitance des personnes âgées. *La santé de l'homme*, 389, 35-36.

Despont, O. & Klingshirn, A. (2003). *Maltraitance : outils d'analyse et de prévention*. Fribourg : Ecole du personnel soignant.

Dr. Sebag-Lanoé, R. (2004). Maltraitance, la violence en gériatrie. *Objectif soins*, 127, 14-17.

Heiniger, M. (2003). Moi, maltraiter? Jamais! Soins infirmiers, 9, 48-51.

Rogez, E. & Cudennec, T. (2007). La maltraitance des personnes âgées, parler de maltraitance, c'est envisager de bien traiter. *Soins gérontologie*, 65, 13.

Taillens, F. (1998). La fin du silence. Soins infirmiers, 10, 70-74.

# Mémoires:

Despont, O. (1998). *De la maltraitance vers la reconnaissance*. Mémoire de fin d'étude, centre interfacultaire de gérontologie de Genève.

Marescotti, R. (1998). Sévices en institution pour personnes âgées, le silence des soignants. Mémoire de diplôme universitaire de psycho-gérontologie. Université de Limoges.

#### **Recherches:**

Ahern, K. & McDonald, S. (2002). The beliefs of nurses who were involved in a whistleblowing event. *Journal of Advanced nursing*. 38, 303 – 309

Baker, MW. & Heitkemper, MM. (2005). The roles of nurses on interprofessional teams to combat elder mistreatment. *Nursing Outlook*. 53, 253 – 259

Barber, C. (2007). Abuse by care professionals. *British journal of nursing*. 10, 1080 – 1081 (article en 5 parties)

Buzgová, R. & Ivanová, K. (2009). Elder Abuse and Mistreatment in Residential Settings. *Nursing Ethics*. 16, 110 – 126

Erlingsson, CL., Carlson, SL. & Saveman, BI. (2006). Perceptions of elder abuse: voices of professionals and volunteers in Sweden – an exploratory study. *Scandinavian journal of caring sciences*. 20, 151 – 159

Hansberry, MR., Chen, E. & Gorbien, MJ. (2005). Dementia and Elder abuse. *Clinics in Geriatric Medicine*. 21, 315 – 332.

Jogerst, GJ., Daly, JM., Dawson, JD., Peek-Asa, C. & Schmuch, G. (2006). Iowa nursing home characteristics associated with reported abuse. *Journal of the American Medical Directors Association*. 7, 203 – 207.

Joshi, S. & Flaherty, JH. (2005). Elder abuse and neglect in long-term care. *Clinics in geriatric medicine*. 21, 333 – 354.

Lindbloom, EJ., Brandt, J., Hough, LD. & Meadow, SE. (2007). Elder mistreatment in the nursing home: a systematic review. *Journal of the American Medical Directors Association*. 8, 610 – 616.

Luu, AD. & Liang, BA. (2005). Clinical case management: a strategy to coordinate detection, reporting, and prosecution of elder abuse. *Cornell Journal of Law and Public Policy*. 15, 165 – 196

Sandvide, A., Fahlgren, S., Norberg, A. & Saveman, BI. (2006). From perpetrator to victim in a violent situation in institutional care for elderly persons: exploring a narrative form one involved care provider. *Nursing Inquiry*, 13, 194 – 202

Teeri, S., Leino-Kilpi, H. & Välimäki, M. (2006). Long-Term care of Elderly People: Identifying ethically problematic experiences among patients, relatives and nurses in Finland. *Nursing Ethics*. 13, 116 – 129

Teeri, S., Välimäki, M., Katajisto, J. & Leino-Kilpi, H. (2007). Nurses perceptions of older patients integrity in long-term institutions. *Scandinavian Journal of caring sciences*. 21, 490 – 499.

Wood, S. & Stephens, M. (2003). Vulnerability to elder Abuse and neglect in Assisted Living Facilities. *The Gerontologist*. 43, 753 – 757.

# **Brochure:**

Académie Suisse des Sciences Médicales. (2004). *Traitement et prise en charge des personnes âgées en situation de dépendance*. Bâle : Auteur.

Association Suisse des Infirmière. (1994). Normes de qualité pour les soins et l'accompagnement des personnes âgées. Berne : Auteur

Association Suisse des Infirmières. (1990). Normes de qualité pour la pratique des soins infirmiers. Berne : Auteur

Association Suisse des infirmières. (2003). L'éthique dans la pratique des soins. Berne : Auteur

Conseil international des infirmières. (2006). Code déontologique du CII pour la profession infirmière. Genève : Auteur

Office fédéral de la statistique. (2006). Portrait démographique de la Suisse, édition 2006. Neuchâtel : Auteur.

Service du médecin cantonal. (1999). Les maltraitance et les inspections/visites du service du médecin cantonal. Fribourg : Direction de la santé publique et des affaires sociales.

Service du médecin cantonal. (2004). *Application d'une mesure limitative de la liberté d'action et/ou de mouvement*. Fribourg : Direction de la santé et des affaires sociales.

#### Sites internet:

ALMA France. (s.d.). *Statistique* 2007. [Page WEB]. Accès : http://www.alma-france.org/Statistiques-2007.html (page consultée le 13 04.09)

Alter Ego, (s.d.). Qui sommes-nous? [Page WEB]. Accès: http://www.alter-ego.ch/54/ALTER\_EGO.html (page consultée le 05.05.09)

Office fédéral de la statistique, (2009). *Population : panorama* [Page WEB]. Accès :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/01/pan.Document.118132.pdf (page consultée le 16.03.09)

Organisation des Nations Unies (s.d.). *Déclaration universelle des droits de l'homme* [Page WEB]. Accès : http://www.un.org/french/aboutun/dudh.htm (page consultée le 16.03.09)

Organisation Mondiale de la Santé (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Chapitre 5 [Page WEB].

Accès:

http://www.who.int/violence\_injury\_prevention/violence/world\_report/en/full\_fr.pdf (page consultée le 16.03.09)

# **Document audio-visuel**

Les Infiltrés (22 octobre 2008). *Chronique d'une maltraitance ordinaire* [enregistrement vidéo]. Paris : France 2

Maltraitance dans les EMS (3 mai 2009). *Mise au Point* [enregistrement vidéo]. Genève: TSR1

# ANNEXE

Annexe A : Trames de présentation des recherches retenues

No	• Titre de la recherche	<ul> <li>Question de recherche</li> <li>Hypothèses</li> <li>Buts de la recherche</li> </ul>	Population / Echantillon	Type de recherche	Méthodologie	Résultats	Eléments critiques / Commentaires
	Buzgová, R. & Ivanová, K.     Elder abuse and mistreatment in residential settings     Nursing Ethics     2009     République Tchèque	<ul> <li>Comment les employés et les résidants vivent les mauvais traitements perpétrés par le personnel infirmier et les membres de la famille dans les établissements?</li> <li>Comment les abus par les membres de la famille, les employés et les résidants sont indiqués dans les plaintes déposées auprès des autorités?</li> <li>Pas d'hypothèse mentionnée</li> <li>L'objectif de cette étude était de décrire les employés et les résidants qui vivent des expériences de mauvais traitements dans des établissements par du personnels ou des membres de la famille.</li> </ul>	20 résidants et 26 employés de 4 établissements de la ville d'Ostrava et 2 directeurs. Les résidants devaient répondre aux critères : capable de communiquer, orienté dans le temps et l'espace et voulant participer. Age moyen des résidants : 86 ans Age moyen des employés : 39 ans avec une moyenne de 8 ans de travail dans l'institution.	Etude qualitative et phénoméno- logique	sélectionnés au hasard. Les chercheurs leur ont expliqué le but de la recherche et leur ont demandé le consentement. Les interviews	Les causes de la maltraitance :  Une mauvaise organisation de travail  Le règlement de l'institution  La pénurie de personnel  Le burnout des employés  Les problèmes personnels des employés  Les connaissances inadéquates  Les caractéristiques personnelles des résidants  L'isolement des membres de la famille  Les gestes maltraitants sont en général pas prémédités mais découlent d'un travail stressant, d'un manque de personnel, du manque de temps, des conflits interpersonnels et des agressions des résidants.  L'empathie est influencée par la gestion, le contrôle, la supervision, les connaissances et compétences, l'éthique,	<ul> <li>Méthodologie bien décrite avec prise en considération des aspects éthiques et confidentiels.</li> <li>Analyse bien présentée à l'aide de tableau et de citations des participants.</li> <li>Toutefois, les critères de sélection sont relativement hauts et un certains nombres de résidants n'ont pas pu prendre part à l'étude.</li> <li>Les auteurs mettent comme limite que les soignants ont pu dire ce qu'ils</li> </ul>

					analysées avec la méthode Giorgi.	l'engagement professionnel, le respect des autres et l'intérêt pour la profession.  → Les soins doivent être basés sur une éthique professionnelle.  → favoriser une bonne relation entre les soignants et les résidants afin de réduire les risques de violence et augmenter le respect.	voulaient et donc cela ne repesent pas forcément la réalité.
2	<ul> <li>Lindbloom, EJ.,         Brandt, J. Hough,         LD. &amp; Meadows,         SE.</li> <li>Elder         mistreatment in         the nursing         home: a         systematic         review.</li> <li>Journal of the         American         Medical         Directors         Association.</li> <li>2007</li> <li>USA</li> </ul>	<ul> <li>Comment définir la maltraitance en établissement pour personnes âgées ?</li> <li>Pas d'hypothèse mentionnée.</li> <li>Le but de l'étude est de définir la maltraitance en établissement pour personnes âgées avec une attention particulière aux types de mauvais traitements, aux facteurs de risques, aux personnes infligeant les mauvais traitements et aux interventions visant à réduire l'incidence de la maltraitance.</li> </ul>	91 articles	Revue de littérature	Recherche d'articles concernant la maltraitance des personnes âgées en maison de retraite. Les articles couvrent les années 1980 à 2005 en anglais uniquement. L'utilisation des banques de donnée : Medline, Cinahl, Current Contents, Sociological Abstracts, Social Services Abstracts, Social Work Database, Ageline. 324 articles ont été trouvés dont 91 ont été	Caractéristiques des infirmières maltraitantes  •Basse satisfaction de l'emploi •Infantilisation •Burnout •Environnement difficile •Histoire personnelle de violence domestique •Dépendance à l'alcool ou la drogue Maltraitance comme une réaction émotionnelle à la violence des résidants.  Manque de personnel donc soins précipité qui débouche sur de la violence. Les soignants ont parfois besoin de prendre de la distance par rapport aux résidants mais ne peuvent pas.  Par rapport aux escarres, à la malnutrition et la déshydratation, les chercheurs ont du mal à faire la différence entre négligence et mauvaise qualité des soins.  → la gestion des conflits et la	<ul> <li>Revue de littérature relativement récente prise en compte pour son bon état des lieux ainsi que pour les nombreuses informations traitant des causes de la maltraitance.</li> <li>Aucun article utilisé par cette recherche ne fait partie de ma sélection.</li> <li>Méthodologie bien expliquée avec mention des mots clés utilisés ainsi que des bases de données consultées.</li> </ul>

					retenus.	formation à la gestion du stress	
						permettent de réduire les abus et	
						d'améliorer la satisfaction au	
						travail.	
						Les médecins et le directeur sont	
						les seules personnes que le	
						résidant voit régulièrement et	
						chez qui il pourrait aller	
						dénoncer de la maltraitance.	
						Mais ceux-ci sont une minorité à	
						déclarer des cas.	
						La maltraitance est un	
						phénomène complexe,	
						impliquant souvent des soignants	
						surmenés, sous-payés et dans un	
						environnement de soins	
						défavorable.	
3	• Luu, AD. &	• Quelle est l'ampleur du	EADACPA (Elder	Revue de	Revue de	La grande variété des définitions	• Recherche pris en
	Liang, BA.	problème de la	Abuse and	littérature et	littérature pas	de l'abus, la négligence et de la	compte
	<ul> <li>Clinical case</li> </ul>	maltraitance des	Dependent Adult	enquête	expliquée.	maltraitance sont une des raisons	principalement
	management: a	personnes âgées en	Civil Protection		L'enquête s'est	de la difficulté de déterminer	pour ça partie
	strategy to	Californie ?	Act)		fait auprès des	l'ampleur exact du problème.	revue de
	coordinate	• Pas d'hypothèse	En Californie		autorités	Les personnes les plus touchées	littérature
	detection,	mentionnée			compétentes du département de	par la maltraitance sont les femmes, vers 75 ans qui sont	apportant de
	reporting and	• Le but de cet article est			la Californie car	dépendantes pour les soins et le	bonne précision à
	prosecution of	de discuter de la			c'est dans ce	soutiens.	ma question.
	elder abuse	maltraitance des			département	soutiens.	<ul> <li>L'enquête auprès de EADACPA</li> </ul>
	• Cornell Journal	personnes âgées et du			qu'il y a la plus	Maltraitance institutionnel :	n'est pas très
	of Law and	problème des mauvais traitements. Il étudiera			forte	Malgré le fait que la qualité des	pertinente car se
	Public Policy				augmentation	soins dans les institutions fait	basant sur le
	• 2005	aussi les dispositions pénales et les recours			des personnes	l'objet de réglementation de	système de santé
	• USA	civils pour la			âgées.	l'état et du gouvernement,	des USA.
		maltraitance des			L'action du	l'efficacité de l'application des	<ul><li>La méthodologie</li></ul>
		personnes âgées dans le			« département de	mesures de surveillance est mise	n'est pas
		cadre institutionnel et			la maltraitance	en doute.	clairement
		caute institutionnel et					Ciantinent

résidentiel et des		des personnes	Les institutions sont souvent	expliquée dans
exigences de déclaration.		âgées et de la	sous-financées, donc avec pour	cette recherche
		protection des	conséquence un sous-effectif, un	mais les
		adultes	bas salaire, une grande rotation	références sont
		dépendants » est	de l'équipe et un manque de	mises en bas de
		exposée.	ressource. Ces conditions de	page et aucune
		1	travail engendrent du stress et	étude de ma
			des frustrations à l'équipe. De	sélection n'y
			plus les équipes sont souvent	parait.
			inadéquatement entrainées aux	<b>r</b> ·· ·· ··
			aspects psychologiques,	
			physiques et émotionnels des	
			soins aux personnes âgées.	
			On remarque également un	
			manque d'infirmières diplômées	
			dans les institutions.	
			Les résidants ont de la peine à	
			déclarer les cas d'abus de par	
			leurs isolements, leurs problèmes	
			physiques ou psychiques et de	
			par la peur des représailles. Ils	
			n'en parlent pas non plus à la	
			famille à cause de la honte, de la	
			gêne et du manque de soutien de	
			celle-ci.	
			Les professionnels ne déclarent	
			pas les cas de maltraitance à	
			cause:	
			• de la peur de la cour pénale	
			• de la colère de la victime ou de	
			l'auteur	
			• de la peur de compromettre la	
			confidentialité	
			• du manque de compréhension	
			des procédures	
			<ul> <li>du manque de temps</li> </ul>	

	1		1	1	1	T	ı
4	<ul> <li>Ahern, K. &amp; McDonald, S.</li> <li>The beliefs of nurses who were involved in a whistleblowing</li> </ul>	• Quelles sont les croyances des infirmières qui dénoncent des cas de mauvais traitements et de celles qui ne le font pas ? • Il n'y a pas de différence	95 infirmières de soins généraux et de santé mentale. 70 disent avoir été dénoncer les abus et 25 disent ne pas	Etude qualitative descriptive	Les infirmières diplômées de l'ouest de l'Australie, qui ont été impliquées dans des cituations de	<ul> <li>de la difficulté à identifier les abus</li> <li>de la volonté de ne pas être impliqués dans des procédures pénales.</li> <li>Une étude de 2003 a démonté qu'une large partie des institutions ont de sérieux problèmes de qualité.</li> <li>→ La reconnaissance de la maltraitance des personnes âgées est un progrès vers la prévention.</li> <li>→ La supervision et l'enseignement aux soignants quant à la maltraitance seraient des moyens de prévention.</li> <li>→ Les soignants doivent être attentifs à l'évolution des besoins des résidants, à la qualité des soins reçus et aux signes d'épuisement des familles.</li> <li>Dans le code des infirmières de l'Australie, l'infirmière est la principale responsable du patient, pour cette raison, elle devrait signaler toutes fautes ou incompétences.</li> </ul>	• Méthodologie bien décrite et une précision est faite quant à l'anonymat du questionnaire.
4	• Ahern, K. &	Quelles sont les	95 infirmières de	Etude	Les infirmières		<ul> <li>Méthodologie</li> </ul>
	McDonald, S.	croyances des infirmières	<u> </u>	qualitative	1	l'Australie, l'infirmière est la	_
	<ul> <li>The beliefs of</li> </ul>	1 4		descriptive			
	nurses who were						
	- C						_
	event	entre les convictions des	l'avoir fait.		des situations de	Les infirmières qui parlent en	• Toutefois, il n'y a
	• Journal of	infirmières qui « tire la	73% sont des		dénonciation, ont été invitées à	faveur des patients sont bien	eu que 20% de
	Advanced	sonnette d'alarme » et	femmes âgées entre 36 et 50 ans.		remplir un	conscientes des risques professionnels. En effet, le risque	réponse ce qui est
	Nursing	celles qui ne le font pas.	50 ct 50 alis.		questionnaire.	d'opposition et la crainte des	peu.  L'échantillon
	• 2002	<ul> <li>L'objectif de cette recherche était</li> </ul>			Celui-ci portait	représailles sont des thèmes	final comportait
	Australie	d'identifier les actions et			sur comment	souvent répétés.	plus d'infirmières
		les croyances des			elles étaient	De code des infirmières a donné	qui avait dénoncé
		infirmières qui ont été			d'accord avec	à celles-ci une plus grande	des abus que de

<b>r</b>	frontées à un dilemme	1	1		11
			des croyances	responsabilité et autonomie,	celles qui ne
	que. Cette recherche		inhérentes à un	entre autre, il lie les infirmières	l'avait pas fait ce
	lait aussi comparer		rôle traditionnel	au rôle de défenseur des intérêts	qui est un biais.
	croyances des		des soins	des patients.	
	mières qui ont « tiré		infirmiers et à un	Prendre la parole quand le reste	
	onnette d'alarme »		rôle de défenseur	du groupe reste muet est	
avec	c celles qui ne l'on		des patients.	largement considéré comme une	
pas fa	fait.		Les	violation de la loyauté et une	
			questionnaires	trahison envers ceux qui se	
			étaient anonymes	conforment. Cela met les	
			et envoyés par la	infirmières qui aimeraient parler	
			poste. 95	du problème dans un dilemme.	
			réponses sur 500	Très peu de recherche ont été	
			ont été	effectuée sur les raisons pour	
			retournées à	lesquelles ces personnes décident	
			temps pour être	de parler ou pas.	
				• Kohlberg (1975) pense que face	
			l'étude.	à un dilemme éthique les	
				infirmières se conforment à la	
				majorité des comportements.	
				McAlpine et al. (1997) donnent	
				3 niveaux de réponses : <i>les</i>	
				réponses traditionnelles,	
				obéissance aux autres ; <i>les</i>	
				réponses traditionnelles	
				•	
				réflectives, prise de conscience	
				des questions éthiques ; les	
				réponses réflectives, centrées	
				sur le client et soutenues par un	
				cadre éthique faisant preuve	
				d'une volonté de remettre en	
				question les pratiques.	
				<ul> <li>Les réponses seraient basées sur</li> </ul>	
				des influences internes comme	
				les croyances ou les convictions	
				personnelles et sur les	

	influences externes comme les
	craintes institutionnelles ou une
	opinion sociale.
	• Weber (1996) affirme que le
	facteur immoral d'une situation
	dépend des dommages et de
	l'ampleur des conséquences.
	• Plusieurs études décrivent les
	barrières d'une pratique
	infirmière éthique comme la
	politique bureaucratique, le
	paternalisme, la promotion du
	rôle traditionnel et des styles de
	gestion autocratiques.
	• Wilkinson (1987) défini les
	raisons pour lesquelles des
	infirmières ne parlent pas sont la
	désapprobation du médecin, la
	peur de perdre l'emploi, les
	menaces de procès, le manque
	de courage et l'impuissance.
	→Selon l'étude, le groupe des
	dénonciateurs porte davantage
	d'importance aux questions
	portant sur le rôle des
	défenseurs.
	Le groupe des non-
	dénonciateurs porte davantage
	d'importance aux questions
	portant sur le rôle traditionnel.
	L'étude encourage les infirmières
	qui choisissent de ne pas « tirer
	la sonnette d'alarme » à
	comprendre que le motif de

						l'alerte n'est pas de causer un	
						problème mais d'adopter la foi	
						en la défense des intérêts des	
						patients.	
5	<ul> <li>Sandvide, A.,</li> </ul>	<ul> <li>Pas de question</li> </ul>	Soignants de	Recherche	Les soignants	L'auteur de la maltraitance est	<ul> <li>Méthodologie</li> </ul>
	Fahlgren, S.,	<ul><li>Pas d'hypothèse</li></ul>	plusieurs	qualitative avec	étaient informés	la victime	bien expliquée
	Norberg, A. &	mentionnée	institutions de	analyse	que la	Les infirmières ont d'abord pris	avec prise en
	Saveman, BI.	<ul> <li>Afin de parvenir à une</li> </ul>	Suède (nombre pas	narrative	participation à	la position d'auteur de violence	compte des
	• From	conception plus globale	précisé)		l'étude était	en décrivant ce qu'elles font.	aspects éthiques
	perpetrator to	de la dynamique de la			volontaire et	Pour cela elles utilisent les	et de
	victim in a	compréhension des			qu'ils pouvaient	pronoms Je et Nous ce qui	confidentialité.
	violent situation	situations de violence			se retirer à tout	démontre l'identification au reste	<ul> <li>Recherche</li> </ul>
	in institutional	dans les établissements			moment sans	de l'équipe.	approuvée par un
	care for elderly	de soins pour personnes			donner de	Par la suite, elles prennent une	comité éthique.
	persons:	âgées, le but ici est			justifications	position de victimes exposées à	<ul> <li>Analyse divisée</li> </ul>
	exploring a	d'explorer les positions			précises.	l'exercice du pouvoir.	en plusieurs
	narrative from	des parties concernées, et			Le comité	Le médecin est décrit comme	thèmes avec des
	one involved	de mettre en évidence les			éthique a	soutenant les abus par la	citations des
	care provider.	forces et les			approuvé le	prescription de l'usage de	participants à
	<ul> <li>Nursing Inquiry</li> </ul>	déplacements liés à ces			projet.	contention qui de ce fait légalise	cette étude.
	• 2006	positions.			La première	la décision et l'acte. Les	
	• Suède	r			question était	infirmières ont dès lors perdu	
	Sucue				toujours « s'il	leur sentiment d'avoir de	
					vous plaît,	l'influence ou le contrôle de la	
					parlez-moi, aussi	situation.	
					librement que	Cela peut également être une	
					possible, des	manière de se retirer du blâme de	
					situations de	la violence et de transférer la	
					violence dans	responsabilité vers les preneurs	
					lesquelles vous	de décision.	
					avez été	Se construire une identité de	
					impliqués ?».	victime peut aussi être un moyen	
					D'autres	pour les soignants de rendre la	
					questions sur les	situation intelligible et possible à	
					émotions,	supporter, ainsi qu'un moyen	
					pensées et	puissant de raconter leur histoire	

1	ı	 Т		
			actions ont été	et de résister à l'influence et la
			posées pour	pression institutionnelle.
			obtenir des	
			clarifications.	L'exercice de la résistance des
			Les interviews	victimes
			duraient environ	Les victimes d'abus sont parfois
			1 heure et ont	en colère, intraitable, refusent de
			ensuite été	manger, s'isolent elles-mêmes et
			retranscrites.	résistent lors de la mise en
			Les noms et les	contention.
			endroits ont été	Exercer de la résistance est une
			remplacés dans	façon de résister contre un
			un souci de	pouvoir. Il n'y a pas de pouvoir
			confidentialité.	sans connaissances, et il n'y a
			Tous les textes	pas de connaissances sans
			ont ensuite été	pouvoir. Dans les situations de
			analysés avec	maltraitance, ce sont les
			« une analyse	soignants qui ont se pouvoir. Le
			narrative » et	pouvoir est produit par les
				connaissances et les
			« un	
			positionnement	connaissances sont toujours une
			de la théorie ».	forme de pouvoir.
				Quand la violence devient une
				protection
				Les infirmières parlent de
				certaines contraintes et abus
				comme un moyen bien
				intentionné de protection du
				résidant. Là, la victime de l'abus
				est positionnée comme quelqu'un
				qui ne comprend pas que l'action
				était nécessaire pour son propre
				bien.
				La « liberté de choix » peut être
				remis en question lorsque les

						choix influent sur d'autres d'une manière défavorable ou si les décisions qui sont prises sont considérées comme immatures, c'est-à-dire pas en ligne avec la direction de la politique de la santé.  Par une position de victime,	
						les infirmières peuvent rétablir une image positive et	
						compréhensible, non seulement d'elles-mêmes et de leurs collègues mais également du travail.	
6	<ul> <li>Joshi, S. &amp; Flaherty, JH.</li> <li>Elder abuse and neglect in long-term care</li> <li>Clinics in geriatric medicine</li> <li>2005</li> <li>USA</li> </ul>	<ul> <li>Peut-on donner une définition complète de l'abus et de la négligence des personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée ?</li> <li>Pas d'hypothèse mentionnée</li> <li>Le but de cette étude est de donner une définition de tous les aspects de la maltraitance des personnes âgées et d'identifier les facteurs de risques associés à ce problème. Le but est également de sensibiliser les fournisseurs de soins et d'aider à concentrer les interventions en fonction de facteurs de risques.</li> </ul>	99 sources	Revue de littérature	Méthodologie pas développée mais l'auteur mentionne 99 sources placé dans la bibliographie.	Définition La définition utilisée par la plupart des états est beaucoup trop générale pour être utilisée.  Facteurs de risques Caractéristiques des résidants:  Age et sexe: âge supérieur à 60 ans et les hommes seraient plus touché que les femmes.  Démence et baisse des fonctions cognitives: la démence et le déclin cognitif sont des risques accrus d'abus et de négligence.  Comportements et conflits: les comportements perturbateurs peuvent être interprétés comme provoquant. La compréhension de l'origine de ces comportements n'est pas faite.  Les dépendances physiques: ces personnes reçoivent un	<ul> <li>Revue de littérature prise en compte pour la qualité et le très grand nombre d'informations fournies.</li> <li>Aucun article de ma sélection n'est pris en compte dans cette recherche.</li> <li>Méthodologie pas développée en tant que tel mais toutes les références sont citées dans le texte et mis en bibliographie.</li> </ul>

T-		
		traitement moins humain et
		respectueux car ils ont une plus
		grande dépendance et sont des
		gens plus difficiles à soigner.
		Caractéristiques du personnel :
		• Le sexe : les hommes sont
		davantage accusés d'abus.
		• La charge en soins : si l'équipe
		devient surchargée et débordée,
		leurs réponses aux résidants sont
		souvent plus agressives.
		• L'âgisme : croyance erronée à
		propos de la vieillesse. Il est
		possible que l'inadéquation du
		niveau et du type de formation
		contribuent à ces croyances.
		• Le burnout : forte implication
		dans la maltraitance
		institutionnelle.
		• Le casier judiciaire : le casier
		judiciaire doit être considéré
		comme un facteur de risque
		parmi le personnel des EMS.
		Caractéristiques des
		établissements :
		• Le tarif facturé par les
		établissements aux résidants
		n'est pas associés à une
		meilleure qualité
		institutionnelle.
		Les obstacles à l'établissement
		de rapports
		Chaque personne a la
		responsabilité de signaler les
		abus et la négligence des

	résidants.
	L'âgisme et une formation
	insuffisante du personnel sont
	des obstacles.
	La crainte des représailles
	retardent les signalisations.
	Les soignants ne savent pas
	comment ni où reporter les abus.
	La prévention
	• La formation sur le sujet de la
	maltraitance.
	<ul> <li>Le dépistage des antécédents du</li> </ul>
	personnel en les engageant.
	• Informations aux résidants et
	leurs familles sur leurs droits et
	comment dénoncer des
	situations.
	• Vigilance du personnel quant
	aux signes d'abus.
	• Tout le personnel doit être
	informé que l'établissement de
	rapports d'abus n'est pas
	mauvais.
	Les interventions
	• Enseignement des soins auprès
	des personnes démentes.
	Rassembler les personnes
	démentes dans des unités
	spécialisées.
	Baisse de la charge de travail
	Education sur le vieillissement
	peut prévenir l'âgisme
	Education sur la maltraitance

7	<ul> <li>Barber, C.</li> </ul>	• Quelles sont les	Pas de population	Revue de	Méthodologie	Le rapport Sutton sur la	Revu de
	<ul> <li>Abuse by care</li> </ul>	différentes facettes de	ni d'échantillon	littérature	non décrite	négligence des personnes	littérature prise en
	professionals.	l'exploitation abusive	décrit			handicapées a affirmé que	compte car
	o Part 1: an	par le personnel des				l'ensemble des modèles de soins	traitant tout
	introduction	soins ?				utilisés privilégiait davantage la	particulièrement
	○ Part 2: a	Quels sont les				dépendance plutôt que la	des abus par les
	behavioural	comportements actuels?				promotion de l'indépendance,	professionnels.
	assessment	Quelles sont les solutions				l'insuffisance de l'aide	<ul> <li>Aucune recherche</li> </ul>
	○ <b>Part 3:</b>	efficaces ?				spécialisée pour les personnes	de ma sélection
	analysis of	<ul> <li>Pas d'hypothèse</li> </ul>				dont le comportement pose	ne figure dans la
	characteristics	mentionnée				problème, le manque de milieu	bibliographie
	and reasons	• Partie 1 : définir l'abus et				de vie centré sur la personne, le	<ul> <li>La méthodologie</li> </ul>
	o Part 4: an	enquêter sur le contexte				manque de personnel et l'usage	n'est pas décrite
	exploration of	historique et				inapproprié et nocif des moyens	mais les
	available	international dans				de contention.	références dans le
	resource	lesquels la maltraitance				Clough trouve que la définition	texte sont bien
	○ Part 5:	par des professionnels				de la maltraitance institutionnelle	présentes avec
	implication	des soins se produit.				est imprécise dans son sens. Il	une bibliographie.
	for nurses	Partie 2 : discuter de ce				appelle à un accort multi-	<ul> <li>Recherche publié</li> </ul>
	<ul> <li>British journal of</li> </ul>	qui constitue un				professionnel sur cette définition.	en 5 parties et
	nursing	comportement abusif et				Ce même auteur se pose la	même si seules
	• 2007	ce qui peut causer ou				question de savoir qui décide	les parties 2 et 3
	<ul><li>England</li></ul>	donner lieu à ce type de				quels comportements sont	m'intéressaient
		comportements.				qualifiés d'abusifs ou pas ?	plus
		Partie 3 : définir qui sont				Claration and a second	particulièrement,
		exploité par les				Clough donne quelques causes	il faut prendre en
		professionnels de la				des comportements abusifs :	compte toutes les
		santé et pourquoi ces				• Les causes structurelles : les	parties pour bien
		individus sont les				personnes âgées ont souvent une	comprendre.
		groupes cibles. Cet				faible estime dans la société et	
		article tentera ensuite de				par conséquent, recevraient des	
		comprendre le				services de faible qualité avec	
		comportement de ceux				un minimum de préoccupation	
		qui abusent.				pour leurs bien être.	
		Partie 4 : définir les				• Les causes environnementales :	
		ressources disponibles				les environnements de stress	

pour ceux qui sont	influent sur le comportement à
victimes d'abus et ceux	la fois du soignant et du soigné
qui abusent, y compris	et a le potentiel de donner lieu à
l'appui, les conseils de	des abus.
réseaux, la	Le caractère individuel du
sensibilisation du	soignant : les personnes qui ont
personnel et de robustes	une personnalité type ou avec
procédures de plaintes.	une histoire personnelle
Partie 5 : sensibiliser le	particulière ou qui ont été eux-
personnel soignant au	mêmes abusés ont plus de
fait qu'il est susceptible	chance d'abuser les autres.
de remarquer les effets	La violence physique et les
de comportements	attitudes négatives de certains
inappropriés sur les	résidants conduisent à plus de
patients en raison de la	négligence et d'abus de la part
proximité de contact	des soignants. Le manque de
avec ceux-ci.	formation professionnelle a aussi
a was sound an	un impact.
	Les personnes handicapées ou
	âgées ont une étiquette négative
	qui pourrait donner lieu à des
	abus.
	La non communication entre les
	fournisseurs de soins peut aussi
	conduire à des abus.
	conduire a des abus.
	Un abus peut être définie comme
	une répartition inégale du
	pouvoir entre les individus dans
	une relation, qu'elle soit
	personnelle ou professionnelle.
	Par là, quiconque prend soins
	d'un autre individu peut être
	susceptible de provoquer des
	abus.
	Les personnes ayant des troubles

			cognitifs sont extrêmement	
			vulnérables. Les causes citées	
			sont le manque de formation	
			professionnelle, le manque de	
			sensibilisation et de	
			compréhension des bonnes	
			pratiques, le manque de	
			communication et de travail	
			interdisciplinaire et le manque	
			d'intérêt et de souci de la haute	
			direction.	
			Westcott donne 3 raisons à la	
			maltraitance institutionnelle	
			surtout pour les handicapés :	
			<ul> <li>L'utilisation de plus en plus</li> </ul>	
			accrue des soins en institution	
			<ul> <li>La dépendance physique,</li> </ul>	
			émotionnelle, sociale et mentale	
			Les obstacles de communication	
			de la part des personnes	
			handicapées.	
			Colton suggère que les victimes	
			de violence ont été	
			déshumanisées par leurs	
			oppresseurs et considérées	
			comme ayant peu de valeur.	
			Solan suggère que les agresseurs	
			ont tendance à avoir un caractère	
			autoritaire, charismatique et de	
			contrôle. Rowland par contre	
			suggère que certains auteurs ont	
			été jugés tranquilles, modestes ou	
			inadéquates.	

	T	1		I	I +	[ ~	T
8	• Erlingsson, CL.,	• Comment les membres	31 participants de 6	Etude	Les participants	Caractéristique des groupes	<ul> <li>La méthodologie</li> </ul>
	Carlson, SL. &	des organisations d'aide	groupes :	exploratrice et	ont reçu une	Tous à part 2 groupes	est bien décrite
	Saveman, BI.	aux personnes âgées	<ul> <li>Les urgences</li> </ul>	qualitative	lettre	reconnaissent qu'ils peuvent être	avec prise en
	<ul> <li>Perceptions of</li> </ul>	victimes perçoivent la	• L'aide		d'explication qui	de potentiel abuseur.	compte des
	elder abuse:	maltraitance ?	municipale		les informait	Peu de différences de perceptions	aspects éthiques
	voices of	Es-ce que leurs	<ul> <li>Les organisations</li> </ul>		qu'ils étaient	ont été notées entre les différents	et de la
	professionals	perceptions diffèrent de	de soins de		volontaires, que	groupes.	confidentialité.
	and volunteers	celles des personnes	soutien		les interviews		<ul> <li>L'étude a été</li> </ul>
	in Sweden – an	âgées ?	• Les organisations		étaient	Description de la maltraitance	approuvée par
	exploratory	<ul> <li>Pas d'hypothèse</li> </ul>	de soutien aux		enregistrées et	La maltraitance est surtout	une commission
	study	mentionnée	victimes de crime		que toutes les	décrite dans un cadre qui inclut	éthique.
	<ul> <li>Scandinavian</li> </ul>	• L'objectif de cette étude	La police		données étaient	le contexte libre et les dommages	<ul> <li>Cette étude ne</li> </ul>
	journal of caring	était d'examiner les	• Les prêtres		confidentielles.	intentionnels.	parle pas
	sciences	perceptions de la	- Les preues		Ce projet a été	Il y a une perception générale	spécifiquement
	• 2006	maltraitance des	Des infirmières		approuvé par le	que les causes fondamentales de	des infirmières.
	• Suède	personnes âgées par les	sont présentes dans		comité d'éthique.	la maltraitance des personnes	Toutefois les
	Sucus	groupes représentant des	différents groupes.		Des interviews	âgées se trouvent dans	différentes
		organismes considérés	differents groupes.		de groupes ont	l'évolution de la société moderne	données sont
		comme des sources			été réalisées. Le	qui a un manque de respect pour	transposables à la
		potentielles d'aide et de			chercheur	les personnes âgées.	pratique
		soutien aux personnes			commence par la		infirmières ou
		âgées maltraitées en			question, « Que	Bonnes intentions dans les abus	sont en lien avec
		Suède.			signifie la	Les infirmières décrivent des	des croyances
					maltraitance	situations qui peuvent être	sociales.
					pour vous ? »	conflictuelles dans lesquelles	
					Des questions	elles sont sous la pression de	
					sur d'autres	l'entourage qui leur dit d'agir	
					sujets ont été	dans un sens, leur conscience	
					posées pour	et/ou leur déontologie leur dit	
					encourager les	d'agir d'une manière différente	
					participants à	et la personne âgée qui donne sa	
					aller plus loin.	volonté de faire encore d'une	
					Les sujets	autre manière.	
					étaient : les	Les participants ont également	
					facteurs de	discuté des mesures abusives	
					risques et les	comme acceptables lorsque cela	

 I	T	Т		
			indicateurs, le	est pour le bien de la personne.
			contexte, les	Cette situation est décrite comme
			types d'abus, les	un équilibre entre le sentiment de
			causes, la	la nécessité de l'aide et le fait de
			prévalence et les	laisser la personne décider elle-
			interventions	même des services qu'elle veut et
			possibles.	peut accepter.
			Les interviews	
			ont durée	La responsabilité des
			environs 1h.	personnes âgées
			Celles-ci ont	Les déficits mentaux et
			ensuite été	physiques ont été discutés
			retranscrites, et	comme contribuant à des
			lues afin d'en	situations abusives. En effet,
			retirer le sens et	certaines situations de violence
			les tendances	sont particulièrement reliées à un
			spécifiques de	comportement manifesté par les
			chaque groupe.	personnes âgées souffrant de
			Des thèmes ont	démence sénile, tels que les
			ensuite émergé et	comportements d'agression,
			ont été discutés	d'errance ou de violence.
			entre les 3	
			auteurs.	Les omissions de déclaration
			uateurs.	Les participants expriment leur
				frustration avec les personnes
				maltraitées, les membres de la
				famille et les témoins qui hésitent
				à dénoncer les abus. Ils pensent
				que ceux-ci sont résignés en
				voyant le système juridique qui
				ne fait pas de poursuites.
				L'hésitation de la personne
				victime a aussi été attribuée à la
				culpabilité et la honte, à la peur
				de perdre des contacts sociaux ou
				à l'acceptation de la violence
				a i acceptation de la violence

 •				
			comme faisant partie des	
			expériences de la vie des	
			personnes âgées.	
			L'âgisme et le manque de	
			connaissance parmi le personnel	
			de santé serait aussi un facteur.	
			La confidentialité est aussi	
			ressortie comme un obstacle.	
			Tous les groupes expriment leurs	
			frustrations quant à l'inefficacité	
			et aux caractères peu claire des	
			procédures de déclaration.	
			r	
			Il est soulevé que la maltraitance	
			n'est pas vraiment cachée mais	
			représente ce que la société ne	
			veut pas voir donc en d'autre	
			mot, ce qui est tolérée par la	
			société.	
			D'autres résultats de recherche	
			indiquent que le niveau de	
			tolérance de la violence est	
			culturellement enraciné et que	
			ceux qui ont une tolérance de la	
			maltraitance ont également	
			tendance à blâmer la victime	
			tendance a bramer la victime	
1				

9	<ul> <li>Wood, S. &amp;</li> </ul>	• Es-ce que les résidants	27 résidants.	Etude	Matériel utilisé :	Les résultats des questionnaires	<ul> <li>Méthodologie</li> </ul>
	Stephens, M.	des établissements sont	L'âge moyen est de	qualitative et	<ul> <li>Un apport</li> </ul>	sur les connaissances de la	bien décrite avec
	<ul> <li>Vulnerability to</li> </ul>	bien informés et	87 ans avec une	descriptive	démographique:	protection des personnes âgées	questionnaire et
	Elder Abuse	pourraient prendre des	majorité de femme.		un formulaire a	indiquent une méconnaissance	résumé des
	and Neglect in	mesures face à un	Les participants ont		été conçu pour	des services disponibles. Les	vidéos en annexe.
	Assisted Living	manque de soins?	passé le teste du		capter	résidants connaissaient mieux les	<ul> <li>L'échantillon a</li> </ul>
	Facilities	<ul> <li>Notre hypothèse est que</li> </ul>	MMSE (Mini		l'essentiel des	services internes (infirmières,	été hautement
	• The	les résidants ont de la	Mental State		caractéristiques	directeur) que les services	sélectionné et de
	Gerontologist	difficulté à formuler un	Evaluation) et ont		démographiques	extérieurs (programme	ce fait n'est pas
	• 2003	plan.	des fonctions		de notre	Ombudsman).	représentatif de la
	• USA	• Le but de cette étude est	cognitives intactes		échantillon ainsi	Les résidants ont moins identifié	population
		de comprendre la	ou avec un déficit		que des	les abus verbaux, la négligence et	général vivant
		capacité des résidants à	modéré.		informations	les risques environnementaux	dans les
		se protéger contre la	Ce sont les		relatives aux	que le personnel. Les réponses	institutions.
		maltraitance et la	directeurs des		choix de	étaient équivalentes par rapport	
		négligence et de faire un	résidences qui ont		l'établissement.	aux abus physiques. Les	
		examen de leurs	choisie les		<ul> <li>Une cassette</li> </ul>	résidants ont plus identifié les	
		capacités de prise de	participants par		vidéo avec 19	abus financier et médicamenteux	
		décision liées à la	rapport au fait		scénarios	par rapport au personnel.	
		question de l'abus.	qu'ils seraient		conçus pour	Globalement, les résidants ont	
			capables de		évaluer la	identifié 54% des abus et le	
			regarder une vidéo		reconnaissance	personnel 63%.	
			et de répondre aux		de la violence.	Il y a une forte corrélation entre	
			questions.		Les scénarios	le score au MMSE et les	
			Cela peut être un		ont été tournés	résultats. Cela indique que ceux	
			biais à la recherche		avec des	qui ont un plus haut score au	
			car les participants		acteurs.	MMSE sont plus performants	
			sont probablement		• Un	pour reconnaître la maltraitance	
			des personnes		questionnaire à	et sont peut-être plus aptes à se	
			moins atteintes par		également été	protéger.	
			la problématique.		conçu.	A la question : « si vous étiez	
					Les participants	préoccupé par la qualité des soins	
					ont dû signer un	dans cette résidence, à qui	
					document de	exprimeriez-vous vos	
1					consentement.	préoccupations ? » les résidants	
					Les participants	ont répondu 51% contacteraient	

		devaient regarder	un membre de la famille, 26%	
		la vidéo et	donnent des réponses vagues et	
		décrire ce qui	le reste mentionne une personne	
		tient de la	spécifique ne faisant pas partie	
		maltraitance. Ils	de la famille.	
		ont ensuite dû	A la question : « si vous voulez	
		répondre aux	partir car vous êtes mécontent de	
		questionnaires	la qualité de vie dans la	
		oralement et un	résidence, quelle mesures	
		assistant écrivait	prendriez-vous ? », les	
		les réponses.	participants répondent 26%	
		Les vidéos ont	comptent sur la famille, 51% ne	
		ensuite été vu	sont pas capable d'imaginer un	
		par le personnel	plan et 22% donnent une réponse	
		soignant	acceptable ne comptant pas sur la	
		travaillant dans	famille.	
		les institutions	Lorsqu'on leur demande	
		concernées par	comment ils feraient si la famille	
		l'étude dans un	n'est pas disponible pour les	
		but éducatif et	aider, 78% ne sont pas en mesure	
		pour avoir un	de faire un plan.	
		groupe de	ar and and panels	
		comparaison.	Ces résultats confirment	
		comparation.	l'hypothèse.	
			L'échantillon inclus dans l'étude	
			a été hautement sélectionné et	
			n'est pas représentatifs de la	
			population vivant dans les	
			établissements qui ont	
			généralement plus de déficits	
			cognitifs.	
			2 interprétations possibles aux	
			résultats :	
			Bien que les fonctions	
			cognitives soient un peu atteinte,	
			l'identification des soins	

						inappropriés est relativement	
						intacts mais les fonctions	
						exécutives nécessaires pour	
						l'élaboration et la réalisation	
						d'un plan sont quant à elles	
						compromissent.	
						• Les personnes âgées dans un	
						cadre institutionnel	
						s'appuieraient davantage sur	
						d'autres puissances telles que les	
						membres de la famille pour	
						prendre des décisions. Cela	
						démontre une diminution du	
						sens de l'auto-efficacité ou une	
						augmentation du locus de	
						contrôle externe.	
10	<ul> <li>Hansberry, MR.,</li> </ul>	<ul> <li>Pas de question</li> </ul>	64 sources	Revue de	Pas de	L'inévitable déclin des fonctions	Revu de
	Chen, E. &	<ul> <li>Pas d'hypothèse</li> </ul>		littérature	méthodologie	cognitives et physiques au cours	littérature prise en
	Gorbien, MJ.	mentionnée			mentionnée mais	de la démence rendent ces	compte car
	<ul> <li>Dementia and</li> </ul>	• Le but de cette recherche			64 articles en	personnes dépendantes d'autres	parlant plus
	<ul> <li>Dementia and Elder Abuse</li> </ul>	• Le but de cette recherche est de faire un état des			64 articles en bibliographie	personnes dépendantes d'autres personnes pour répondre aux	
						-	parlant plus
	Elder Abuse	est de faire un état des lieux des connaissances				personnes pour répondre aux	parlant plus précisément des
	Elder Abuse  Clinics in	est de faire un état des				personnes pour répondre aux nécessités quotidiennes et de ce	parlant plus précisément des patients atteint de
	Elder Abuse Clinics in Geriatric Medicine	est de faire un état des lieux des connaissances par rapport aux liens				personnes pour répondre aux nécessités quotidiennes et de ce fait les rendent plus vulnérable.  La maltraitance	parlant plus précisément des patients atteint de déficits cognitifs.
	Elder Abuse Clinics in Geriatric Medicine 2005	est de faire un état des lieux des connaissances par rapport aux liens entre la démence et la				personnes pour répondre aux nécessités quotidiennes et de ce fait les rendent plus vulnérable.	parlant plus précisément des patients atteint de déficits cognitifs. Dans les
	Elder Abuse Clinics in Geriatric Medicine	est de faire un état des lieux des connaissances par rapport aux liens entre la démence et la				personnes pour répondre aux nécessités quotidiennes et de ce fait les rendent plus vulnérable.  La maltraitance Plusieurs théories ont été proposées pour expliquer la	parlant plus précisément des patients atteint de déficits cognitifs. Dans les précédentes
	Elder Abuse Clinics in Geriatric Medicine 2005	est de faire un état des lieux des connaissances par rapport aux liens entre la démence et la				personnes pour répondre aux nécessités quotidiennes et de ce fait les rendent plus vulnérable.  La maltraitance Plusieurs théories ont été proposées pour expliquer la maltraitance des personnes	parlant plus précisément des patients atteint de déficits cognitifs. Dans les précédentes recherches peu d'allusions n'a été fait
	Elder Abuse Clinics in Geriatric Medicine 2005	est de faire un état des lieux des connaissances par rapport aux liens entre la démence et la				personnes pour répondre aux nécessités quotidiennes et de ce fait les rendent plus vulnérable.  La maltraitance Plusieurs théories ont été proposées pour expliquer la maltraitance des personnes démentes, l'apprentissage de	parlant plus précisément des patients atteint de déficits cognitifs. Dans les précédentes recherches peu d'allusions n'a été fait spécifiquement à
	Elder Abuse Clinics in Geriatric Medicine 2005	est de faire un état des lieux des connaissances par rapport aux liens entre la démence et la				personnes pour répondre aux nécessités quotidiennes et de ce fait les rendent plus vulnérable.  La maltraitance Plusieurs théories ont été proposées pour expliquer la maltraitance des personnes démentes, l'apprentissage de comportements agressifs, le	parlant plus précisément des patients atteint de déficits cognitifs. Dans les précédentes recherches peu d'allusions n'a été fait spécifiquement à ce type résidant.
	Elder Abuse Clinics in Geriatric Medicine 2005	est de faire un état des lieux des connaissances par rapport aux liens entre la démence et la				personnes pour répondre aux nécessités quotidiennes et de ce fait les rendent plus vulnérable.  La maltraitance Plusieurs théories ont été proposées pour expliquer la maltraitance des personnes démentes, l'apprentissage de comportements agressifs, le stress des soignants, l'isolement	parlant plus précisément des patients atteint de déficits cognitifs. Dans les précédentes recherches peu d'allusions n'a été fait spécifiquement à ce type résidant. Ce sont pourtant
	Elder Abuse Clinics in Geriatric Medicine 2005	est de faire un état des lieux des connaissances par rapport aux liens entre la démence et la				personnes pour répondre aux nécessités quotidiennes et de ce fait les rendent plus vulnérable.  La maltraitance Plusieurs théories ont été proposées pour expliquer la maltraitance des personnes démentes, l'apprentissage de comportements agressifs, le stress des soignants, l'isolement social des victimes, la	parlant plus précisément des patients atteint de déficits cognitifs. Dans les précédentes recherches peu d'allusions n'a été fait spécifiquement à ce type résidant. Ce sont pourtant la majorité des
	Elder Abuse Clinics in Geriatric Medicine 2005	est de faire un état des lieux des connaissances par rapport aux liens entre la démence et la				personnes pour répondre aux nécessités quotidiennes et de ce fait les rendent plus vulnérable.  La maltraitance Plusieurs théories ont été proposées pour expliquer la maltraitance des personnes démentes, l'apprentissage de comportements agressifs, le stress des soignants, l'isolement social des victimes, la dépendance entre la victime et	parlant plus précisément des patients atteint de déficits cognitifs. Dans les précédentes recherches peu d'allusions n'a été fait spécifiquement à ce type résidant. Ce sont pourtant la majorité des personnes vivant
	Elder Abuse Clinics in Geriatric Medicine 2005	est de faire un état des lieux des connaissances par rapport aux liens entre la démence et la				personnes pour répondre aux nécessités quotidiennes et de ce fait les rendent plus vulnérable.  La maltraitance Plusieurs théories ont été proposées pour expliquer la maltraitance des personnes démentes, l'apprentissage de comportements agressifs, le stress des soignants, l'isolement social des victimes, la dépendance entre la victime et l'agresseur et les	parlant plus précisément des patients atteint de déficits cognitifs. Dans les précédentes recherches peu d'allusions n'a été fait spécifiquement à ce type résidant. Ce sont pourtant la majorité des
	Elder Abuse Clinics in Geriatric Medicine 2005	est de faire un état des lieux des connaissances par rapport aux liens entre la démence et la				personnes pour répondre aux nécessités quotidiennes et de ce fait les rendent plus vulnérable.  La maltraitance Plusieurs théories ont été proposées pour expliquer la maltraitance des personnes démentes, l'apprentissage de comportements agressifs, le stress des soignants, l'isolement social des victimes, la dépendance entre la victime et	parlant plus précisément des patients atteint de déficits cognitifs. Dans les précédentes recherches peu d'allusions n'a été fait spécifiquement à ce type résidant. Ce sont pourtant la majorité des personnes vivant

			Les caractéristiques des	sélectionnées n'a
			personnes démentes peuvent	été utilisée pour
			également provoquer des abus	faire cette
			comme la fragilité, un mauvais	recherche.
			état de santé, les déficits	• La méthodologie
			fonctionnels et des	n'est pas décrites
			comportements agressifs. La	mais les sources
			démence elle-même est un	sont bien cité
			facteur de risque.	dans le texte et
				mis en
			Les soins aux patients déments	bibliographie.
			dans les institutions	
			L'incontinence, l'irritabilité,	
			l'incapacité de marcher,	
			l'errance, l'hyperactivité et les	
			problèmes de comportements	
			nocturnes sont les raisons	
			principales du placement des	
			personnes démentes.	
			Les résidants des institutions sont	
			décrits comme les membres de la	
			société les plus vulnérables car	
			ils sont dépendants des soignants	
			pour la quasi-totalité de leurs	
			besoins.	
			Les patients avec des symptômes	
			comportementaux agressifs	
			envers les soignants sont plus	
			exposés à l'abus. Dans ce	
			contexte, les comportements	
			agressifs des soignants sont	
			décrits comme étant un réflexe	
			ou une action de protection en	
			réponse à un patient agressif.	
			Le manque de connaissance, la	
			lourde charge de travail, les	

	1	ı		
			situations de stress, la pénurie de	
			personnel et les heures	
			supplémentaires sont aussi des	
			facteurs de risques.	
			Le personnel et les membres de	
			la famille peuvent être mal à	
			l'aise de déclarer des	
			comportements abusifs, à cause	
			du peu de garantie de	
			confidentialité. Ils peuvent aussi	
			craindre les représailles des	
			soignants ou d'autres aidants.	
			Le contexte	
			Les patients à domicile ou dans	
			les institutions ont des besoins en	
			soins qui dépassent les capacités	
			et les contraintes de temps du	
			personnel soignants. Le faible	
			ratio personnel-patient provoque	
			une lourde charge de soins pour	
			les soignants.	
			Dans les institutions, les patients	
			sont pris en charge par la rotation	
			des soignants ce qui crée un	
			grand nombre de potentiels	
			agresseurs, mais aussi un	
			système de responsabilisation et	
			de règlement.	
			Dans les institutions il est	
			souvent difficile de distinguer	
			l'abus de la mauvaise qualité des	
			soins.	
			501115.	

			10 17	T. 1	T	X 1 (2 1) 1	T
11	• Teeri, S., Leino-	• Quels sont les principaux	10 patients, 17	Etude	La recherche a	Les infirmières ont la	La méthodologie
	Kilpi, H. &	problèmes éthiques	membres de la	qualitative	été approuvée	responsabilité de la qualité	est bien décrite
	Välimäki, M.	rencontrés en soins de	famille et 9		par la	éthique des soins fournis aux	avec un chapitre
	<ul> <li>Long-Term</li> </ul>	longue durée?	infirmières de 4		commission	patients. La plupart des	consacré aux
	Nursing Care of	<ul><li>Pas d'hypothèse</li></ul>	institutions de		éthique. Les	problèmes éthiques dans les	considérations
	Elderly People:	mentionnée	même type.		participants ont	soins de longue durée sont en	éthiques et à
	identifying	<ul> <li>Le but de cet article est</li> </ul>			été informés du	lien avec les concepts	l'anonymat.
	ethically	de décrire et d'identifier	Les patients ont été		but de l'étude, du	d'autonomie, de protection de la	<ul> <li>La méthode</li> </ul>
	problematic	les expériences de	sélectionnés		caractère	vie privée et d'intégrité.	d'échantillonnage
	experiences	problèmes éthiques liées	d'après ces		volontaire de	L'institutionnalisation en soi	a été faite par le
	among patients,	aux soins des patients	critères : âgée de		leur participation	contribue à un sentiment de perte	personnel
	relatives and		plus de 65 ans, 3		ainsi que de	d'autonomie, en particulier	soignant ce qui
	nurses in		mois minimum de		l'anonymat des	lorsque les patients ne sont plus	est un biais à
	Finland		résidence dans		réponses.	capables d'influencer leur propre	l'étude.
	<ul> <li>Nursing Ethics</li> </ul>		l'institution,			programme quotidien.	<ul> <li>Cette étude se fait</li> </ul>
	• 2006		capable de tenir		Les infirmières		sur une
	<ul> <li>Finland</li> </ul>		une discussion,		et les membres	L'intégrité psychologique	population
			orientés dans le			• Les traitements désobligeants ou	relativement
			temps et l'espace et		devaient écrire	offensants sont décrits comme	petite. Toutefois,
			disposés à prendre		un texte pour	des gestes indélicats ou furieux	les résultats sont
			part à l'étude.		répondre à cette	de la part du personnel. Selon	cohérents d'après
					question:	les membres de la famille, les	les auteurs aux
			Les patients avaient		« quels types	patients en institution ne sont	recherches
			entre 71 et 84 ans.		d'expériences	pas toujours très bien traités par	précédentes.
			4 femmes et 6		problématiques	le personnel qui manifeste	<ul> <li>Cette étude parle</li> </ul>
			hommes		éthiques avez-	parfois un sentiment	des problèmes
			Tous les patients		vous eu ? »	d'indifférence. L'absence de	éthiques dans les
			avaient besoin		Les patients	traitement humain est un	soins de longue
			d'aide des		étaient	problème plus particulier chez	durée et est donc
			infirmières pour		interviewés avec	les employés temporaires, les	en lien avec mes
			certaines activités		comme	jeunes infirmières et le	cadres de
			quotidiennes.		question:	personnel non qualifié. Les	référence.
					« comment est	infirmières donnent comme	
					votre vie	raison à cela les soins de	
					quotidienne dans	routines et certaines ont avoué	
					cette	ne pas toujours suivre une	

 	ı			
		institution? ».	approche axée sur les patients	
		les interviews	dans leur travail.	
		ont été effectuées	• Le manque de respect de	
		séparément dans	l'autodétermination des patients	
		les chambres des	se manifeste par le fait qu'ils	
		patients. Ils	sont incapables d'exprimer leurs	
		étaient	propres désirs, parce que les	
		enregistrés sauf	services ont été rigoureusement	
		pour une	organisés selon des routines	
		personne qui n'a	établies. Certains patients	
		pas donné son	donnent comme raison à cela le	
		accord.	manque de personnel et de	
			temps. Les infirmières	
		Les données ont	reconnaissent qu'elles oublient	
		ensuite été	parfois les souhaits des patients	
		retranscrites et	pour prendre des décisions en	
		des thèmes ont	leur nom. Elles reconnaissent	
		été mis en	également que les patients qui	
		évidence.	ne sont pas en mesure de	
			s'exprimer eux-mêmes reçoivent	
			des soins de moins bonnes	
			qualités. Les soins infirmiers ne	
			sont pas adaptés aux besoins	
			particuliers des patients, mais	
			plutôt en fonction des horaires	
			d'organisation, et cela donne	
			lieu à un sentiment	
			d'impuissance parmi les	
			membres du personnel. Les	
			patients qui refusent les soins, et	
			dont les désires sont vagues ou	
			contradictoires, sont difficiles à	
			gérer et provoquent un rejet.	
			Le manque d'information par	
			rapport aux activités des	
			infirmières ont été mentionné	

			par les patients. En effet, les
			infirmières ne disent pas
			toujours ce qu'elles font. Les
			membres de la famille s'en
			plaignent aussi, entre autre, de
			n'être pas tenu informés de
			l'état de santé du patient.
			L'intégrité physique
			• Les abus physique ont été
			décrites par les patients comme
			un manque de respect au touché,
			ce qui provoque un manque de
			dignité humaine.
			• Le manque de soins
			individualisé est le fait que les
			besoins individuels des patients
			ou des membres de la famille ne
			soient pas pris en considération.
			Les infirmières ne répondent pas
			aux demandes, car tout est fait
			selon des routines et des
			horaires bien précis. Les causes
			citées par rapport à ce problème
			sont la pénurie de professionnel,
			les routines, les horaires et le
			mépris pour les habitudes
			individuelles.
			marriagenes.
			L'intégrité sociale
			• La solitude au sein de
			l'institution. Les patients disent
			trouver le temps long. Les
			infirmières sont trop occupées,
			n'ont pas le temps de faire la
1			conversation et leur intervention

	sont effectuées dans la hâte. Le
	sentiment de solitude est
	souvent renforcer par le voisin
	de chambre qui n'est pas
	capable de parler.
	• L'isolement du monde extérieur
	est associé aux pressions des
	infirmières par rapport au
	manque de temps.
	Les infirmières sont bien
	conscientes du problème de
	l'autodétermination, que cela est
	un aspect du droit des patients et
	fait partie de l'orientation éthique
	des soins. Néanmoins, les
	patients institutionnalisés n'ont
	que très peu d'opportunité
	d'influencer leurs propres soins.
	Les patients qui n'arrivent pas
	communiquer ont le plus de
	problèmes.
	Les infirmières, dans leurs textes,
	n'ont pas signalé le problème
	relatif à l'information. Une des
	raisons possibles à cela est que
	les infirmières ont le sentiment
	de fournir suffisamment
	d'information, tandis que les
	membres de la famille évaluent
	la quantité d'information reçue
	par rapport à la quantité
	demandée.
	Les problèmes d'abus physiques
	semblent passer inaperçu si les
	patients sont incapables de

		T	T		1	1 1 0 1107 117	T
						s'exprimer. Ces difficultés	
						d'expression peuvent aussi être	
						propices à des soins avec peu	
						d'égard pour les besoins	
						individuels des patients. En effet,	
						la conformité aux horaires et la	
						routine vont à l'encontre des	
						besoins individuels et participent	
						à un manque de contact humain	
						qui sont considérées comme des	
						formes de mauvais traitements.	
						Les patients n'ont également	
						aucune chance de garder contact	
						avec la vie en dehors de	
						l'institution, car personne n'est	
						disponible pour les aider à sortir.	
12	• Teeri, S.,	<ul> <li>Dans quelle mesure les</li> </ul>	222 membres du	Recherche	La collecte de	Le maintient de l'intégrité est	<ul> <li>Méthodologie</li> </ul>
	Välimäki, M.,	infirmières estiment que	personnel soignant	qualitative	donnée a été	une préoccupation centrale pour	bien décrite avec
	Katajisto, J. &	les patients sont soignés	de 4 institutions.		réalisée avec un	une bonne qualité des soins,	précision des
	Leino-Kilpi, H.	en respectant leur	91 infirmières		questionnaire	particulièrement dans les unités	aspects éthiques.
	• Nurses	intégrité dans les	diplômées		structuré d'abord	de soins de longue durée. Les	<ul> <li>L'étude a été</li> </ul>
	perceptions of	établissements de soins	126 aides		avec des	principales composantes et	approuvée par un
	older patients	de longue durée?	5 autres membres		questions à	caractéristiques du respect de	comité éthique.
	integrity in	Est-ce que ces points de	du personnel		rédiger puis en	l'intégrité sont le respect du	<ul> <li>Analyse séparé en</li> </ul>
	long-term	vue sont en corrélation	1		cochant du plus	patient comme une personne et la	3 points,
	institutions	avec l'état des lieux			d'accord ou	prise en compte des différences	l'intégrité
	<ul> <li>Scandinavian</li> </ul>	décrite par les			moins d'accord.	de sensibilités individuelles.	psychologique,
	Journal of caring	infirmières ?			Les		physique et
	sciences	<ul><li>Pas d'hypothèse</li></ul>			questionnaires	L'intégrité psychologique	sociale.
	• 2007	mentionnée			ont été donnés	La majorité des infirmières	<ul> <li>Cette étude parle</li> </ul>
	• Finlande	• Le but de cette étude était			aux directeurs	(95%) disent respecter et porter	de l'intégrité des
	• Fillialiut	d'explorer comment			des	attention à la mémoire et aux	patients. Cela est
		l'intégrité des patients de			établissements	expériences de vie des personnes	donc en lien avec
		plus de 65 ans est			qui les ont	âgées. Mais 23% trouvent que les	la maltraitance
		maintenue dans des			ensuite distribué	patients ne sont pas traités en tant	car celle-ci va à
					aux personnels.	qu'individu et 19% qu'ils ne sont	
		institutions de long séjour			aan personners.	qu marriad et 1970 qu no ne sont	l'encontre du

	T		
en Finlande du point de	Le questionnaire	pas traités comme des égaux.	maintient de
vue des infirmières.	avait	L'item qui a reçu le score le plus	l'intégrité.
	préalablement	bas est la prise en compte des	
	été testé auprès	souhaits des patients et/ou des	
	de	membres de la famille.	
	professionnels.	Les infirmières ont souvent	
	L'analyse a été	tendance à ignorer les souhaits	
	réalisée à l'aide	des patients qui ont avoir avec	
	du programme	les routines institutionnelles	
	de statistique	comme les repas ou l'hygiène	
	« Statistical	corporelle. Une baisse des	
	Package for	fonctions cognitives et des	
	Social	difficultés de communication ont	
	Sciences ».	également un impact sur la prise	
	L'étude a été	en compte des souhaits.	
	approuvée par le	La difficulté éthique majeure est	
	comité éthique et	que les personnes âgées sont	
	les permissions	privées du contrôle de leur vie	
	ont été obtenues	quotidienne. L'étude a également	
	des directeurs	démontré que les infirmières plus	
	d'établissements.	jeunes ont un meilleur score	
	Les participants	concernant l'intégrité	
	ont également	psychologique que les	
	été informés du	infirmières plus âgées.	
	caractère	L'hypothèse est que les	
	anonyme de	infirmières perdent certaines de	
	l'étude	leurs sensibilités à reconnaître les	
		problèmes des patients avec les	
		années, en même temps que leur	
		job devient une routine.	
		L'intégrité physique	
		Les infirmières disent que les	
		besoins physiques son satisfaits	
		(93%) et les soins doux (91%).	
		La majorité des infirmières	

	(89%) trouvent que les patients
	reçoivent la médication dont ils
	ont besoin mais parfois trop
	(74%). 10% pensent que
	lorsqu'un patient demande de
	l'aide il n'est pas servi assez vite.
	Le problème éthique concernant
	les médicaments est complexe
	car il est difficile de déterminer
	ce qu'est d'avoir trop de
	médicaments étant donné que les
	patients institutionnalisés ont
	souvent des polypathologies qui
	requièrent différents
	médicaments.
	L'intégrité sociale
	La majorité dit que les membres
	de la famille sont respectés, que
	leurs opinions sont prises au
	sérieux (98%) et que leurs
	souhaits par rapport aux soins du
	patient sont pris en compte
	(97%). Elles pensent également
	que les patients ont des contactes
	sociaux à l'extérieur de
	l'établissement (94%) et un accès
	au téléphone (98%).
	Les résultats de cette étude
	indiquent que la satisfaction des
	infirmières pour leur travail dans
	l'institution et la qualité des
	services prodigués sont
	positivement corrélés avec la
	perception de la maintenance de

13	<ul> <li>Jogerst, GJ., Daly, JM., Dawson, JD., Peek-Asa, C. &amp; Schmuch, G.</li> <li>Iowa Nursing Home Characteristics Associated with Reported Abuse</li> <li>Journal of the American Medical</li> </ul>	<ul> <li>Pas de question</li> <li>Pas d'hypothèse mentionnée</li> <li>Le but de cette étude est d'évaluer l'association du signalement des abus dans les établissements par les employés et les caractéristiques des établissements, les résultats des inspections, les horaires du personnel infirmier et le</li> </ul>	598 participants • 292 administrateurs • 306 directeurs  De 369 établissements différents.	Etude quantitative par sondage	Des questionnaires ont été envoyés aux administrateurs et directeurs de 409 établissements de soins infirmiers certifiés en Iowa. Le questionnaire était composé de	l'intégrité des patients.  Nous aurions également besoin de savoir ce que les patients des institutions de soins de longue durée pensent de la situation.  Mais une des grandes difficultés est que ces patients ne sont pas capables de compléter un questionnaire ou de dire leurs sentiments.  Il n'y a pas de données fiables sur l'actuelle incidence et prévalence des abus dans les établissements.  355 établissements ont relevé 471 incidents d'abus observés ou reportés aux directeurs ou administrateurs. De ces 471 incidents, 417 (89%) ont été reportés aux autorités de l'Etat et 122 (29%) était justifiés.  Un grand nombre de lit a été significativement associés à plus	<ul> <li>Cette étude a été sélectionnée car elle donne des informations par rapport aux déclarations de maltraitance.</li> <li>La méthodologie est assez bien décrite quoique difficile à comprendre.</li> <li>Selon les auteurs</li> </ul>
	Peek-Asa, C. &	• Le but de cette étude est		sondage	aux	établissements.	informations par
			Do 260				
	0	$\varepsilon$					
		1			de soins	incidents, 417 (89%) ont été	
					infirmiers	reportés aux autorités de l'Etat et	
	_				certifiés en Iowa.	122 (29%) était justifiés.	
					Le questionnaire		comprendre.
	Medical						<ul> <li>Selon les auteurs</li> </ul>
	Directors	recensement			3 questions :	d'incidents, de rapport et de cas	il est impossible
	Association	démographique.			<ul> <li>Quel est le</li> </ul>	justifiés. Un faible taux	de validé le
	• 2006				nombre	d'occupation a été associé à plus	nombre
	• USA				d'incidents	d'incidents et un faible	d'événement et
					d'abus que vous	pourcentage d'infirmières	de déclaration
					avez vu ou ont	diplômées a montré une tendance	réel.
					été signalés à	à un taux plus élevé de cas	
					vous au cours de	d'abus.	
					la dernière année ?	Il n'est pas réellement connu si	
					• Combien	avoir un plus grand taux de cas	
					d'incidents	reporté représente une meilleure	
					d'abus, par	prise en compte du problème ou	

_	 -	 T			
			rapport à la	si cela démontre un	
			question 1, ont	environnement plus risqué.	
			été signalés aux	Une augmentation des rapports	
			autorités de	peut être attribuable à une	
			l'Etat ?	sensibilisation accrue des	
			<ul> <li>Combien</li> </ul>	professionnels de la santé à	
			d'incidents	signaler les mauvais traitements.	
			d'abus, par	En revanche un faible nombre de	
			rapport à la	rapports pourrait représenter une	
			question 2, ont	violence masquée plutôt que	
			été fondées ou	moins d'événements et pourrait	
			justifiées ?	indiquer l'absence de prise de	
			En plus de cela,	conscience de ce qui constitue un	
			des informations	comportement abusif.	
			par rapport aux	Les participants ont fait état	
			caractéristiques	d'une incidence de l'abus à 20,7	
			des institutions	pour 1000 résidants, ce qui est	
			ont également	plus susceptible d'être une sous-	
			été demandées.	estimation.	
				Un plus grand nombre de lits,	
			La méthode	donc un plus grand nombre de	
			d'analyse et de	résidants a été associées à une	
			statistique	augmentation de l'abus.	
			Spearman's	Toutefois, avec un plus grand	
			rank-based a été	taux d'occupation et une charge	
			utilisée.	de travail accrue, les rapports	
			diffisee.	d'abus prennent une priorité	
				moindre. Un faible pourcentage	
				d'occupation peut être associé à	
				la sensibilisation du public à la	
				qualité des établissements. Alors,	
				l'abus pourrait contribuer à un	
				bas taux d'occupation. Dans les	
				grandes installations, la prise de	
				conscience de la violence serait	
				plus grande en raison des	

			interestions plus nombrouses	
			interactions plus nombreuses	
			avec le personnel et les résidants.	
			Les résidants ne pourraient pas	
			être isolés en raison du plus	
			grand nombre total de personnes	
			avec qui ils sont en contact.	